

RÉDACTION ET  
ADMINISTRATION  
38, Avenue de Pérolles

TÉLÉPHONES  
Rédactions : 13.09  
Abonnements : 3.79  
Compte post. Ita 54

PRIX DES ABONNEMENTS :  
1 m. 3 m. 6 m. 12 m.  
Suisse 2.50 6.— 9.— 18.—  
Etranger 4.50 10.— 19.— 38.—

# LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES  
PUBLICITAS S. A.  
Fribourg  
Rue de Romont, 2  
Téléphone 6.40

PRIX DES ANNONCES  
Le millimètre sur une colonne  
Canton 8 ½ ct. — Suisse 10 ct.  
Etranger 12 ct. — Récl. 25 ct.

## NOUVELLES DU JOUR

**L'entrée en lice diplomatique à Genève.  
Le retour au Reich des anciennes colonies  
allemandes.**

**Le marché mondial du blé et le prix du pain.**

Le Conseil de la Société des nations s'est réuni hier à Genève sous la présidence du ministre de l'Argentine à Berne, M. Guinazu, pour traiter l'affaire du conflit italo-abyssin.

Le Conseil a été d'abord officiellement informé de l'arrêt arbitral sur l'échauffourée d'Oual-Oual du 5 décembre 1934, point de départ de l'affaire.

L'arrêt de la commission d'arbitrage renvoie les parties dos à dos, en prononçant que les reproches qu'elles se font ne lui ont pas paru fondés. Mais il y a dans son jugement une nuance plus favorable à l'Italie qu'à l'Ethiopie.

La commission déclare, en effet, catégoriquement, « qu'aucune responsabilité ne saurait être imputée du chef précis de l'incident d'Oual-Oual au gouvernement italien, ni à ses agents sur les lieux ». « Les allégations formulées contre eux par le gouvernement éthiopien se trouvent notamment contredites par les multiples précautions prises par eux pour prévenir tout incident à l'occasion de l'affluence à Oual-Oual de troupes régulières et irrégulières éthiopiennes et aussi par le défaut de leur part de tout intérêt à provoquer l'engagement du 5 décembre. »

Quant à l'Ethiopie, la commission d'arbitrage la disculpe, mais avec moins de conviction et essentiellement parce que sa culpabilité n'est pas établie. Elle dit, en effet :

« Si le gouvernement éthiopien n'avait pas non plus raisonnablement intérêt à provoquer cet engagement, les autorités locales ont pu, par leur attitude, spécialement par la concentration et le maintien, après le départ de la commission anglo-éthiopienne, de nombreuses troupes à proximité de la ligne italienne d'Oual-Oual, laisser l'impression qu'elles avaient des intentions agressives et qui pourraient rendre plausible la version italienne ; mais, cependant, il n'est pas démontré qu'elles puissent être rendues responsables du chef précis de l'incident du 5 décembre. »

La presse italienne conclut que, puisque l'arbitre prononce de façon absolue que le gouvernement italien n'est pas responsable de l'incident, la responsabilité de celui-ci retombe forcément sur l'autre partie.

Mais, en fait, l'Ethiopie est absoute aussi bien que l'Italie.

C'est de bien autre chose qu'il s'agit maintenant.

Le Conseil de la Société des nations est entré dans le vif du débat, en prenant connaissance du rapport de M. Eden sur le résultat négatif de la conférence anglo-franco-italienne de Paris.

L'Italie n'a pas agréé la proposition de ses deux partenaires, qui tendait à établir sur l'Ethiopie une sorte de tutelle à trois, avec garantie de larges satisfactions économiques pour l'Italie.

M. Aloïsi, délégué italien, a débatté le réquisitoire de son gouvernement contre l'Abysinie. Nous en donnons plus loin l'essentiel. On ne saurait dire qu'il soit accablant et qu'il justifie la conclusion à laquelle il aboutit, à savoir que l'empire éthiopien n'est pas digne de siéger dans la Société des nations. Il l'était encore bien moins lorsqu'il y fut reçu, sur la chaude recommandation de l'Italie !

Le représentant de l'Ethiopie, M. Jéze, a élevé une vive protestation contre le mémoire produit par M. Aloïsi. Il a dit que, si on se mettait, à Genève, à discuter du régime intérieur des Etats membres de la Ligue, cela pourrait donner fort à faire au Conseil et cela pourrait mener loin.

Après la séance, M. Aloïsi a convoqué les journalistes pour leur dire que son gouvernement ne discutera pas avec l'Ethiopie, qu'il entend que celle-ci soit mise hors la loi et que l'Italie veuille être maîtresse à Addis-Abéba.

Quant à la fameuse concession pétrolière, en dépit de l'ordre d'annulation donné par le

gouvernement américain, le dernier mot n'est pas dit. Le négus, en tout cas, se refuse à admettre la révocation de ce contrat.

Nous avons parlé déjà de la campagne qui se développe actuellement en Allemagne en faveur du retour au Reich de certaines colonies, et notamment de l'Est africain, actuellement placé sous mandat de la Grande-Bretagne.

Cette campagne commence à inquiéter l'opinion britannique, qui se rend compte que le démantèlement du traité de Versailles doit forcément aboutir, un jour ou l'autre, à la demande, plus ou moins rude, du retour à l'Allemagne des territoires qui lui ont été enlevés en 1919.

Le *Daily Telegraph* estime que le transfert du mandat de l'Est africain à l'Allemagne détruirait la « colonne vertébrale du continent britannique » et, en isolant de petites colonies anglaises, imposerait de lourdes dépenses pour l'organisation de leur défense.

Les colons allemands, qui sont nombreux dans la région du Tanganyika, font naturellement campagne pour le retour au Reich. Mais les colons britanniques, et même les colonies hindoues, importantes dans cette région, s'y opposent énergiquement, d'autant plus qu'on vient de découvrir des gisements d'or et qu'on dit la région très riche au point de vue minéral.

M. Jean Didier a publié récemment un important article sur l'effondrement du commerce mondial dans la *Revue universelle*, où on trouve tout d'abord un examen détaillé de la situation d'ensemble. Détachons-en au moins quelques chiffres impressionnants. En 1933, la valeur-or du commerce mondial a été inférieure de 65 % à celle de 1929. Un seul pays a vu son commerce augmenter : la Palestine (de 104,7 %). Tous les autres ont enregistré des reculs, dus souvent à une énorme restriction des importations.

M. Didier a étudié spécialement le marché du blé. Observons tout d'abord que la production du monde a passé de 530 millions de quintaux en 1871 à 1330 millions en 1930 (année record). C'est que, après que le continent américain eut accru sa production pour importer en Europe pendant la guerre et immédiatement après, on a vu cette Europe développer à son tour, et partout, ses emblavures pour se suffire à elle-même.

« On en est arrivé, écrivent les économistes de la Société des nations, à ce paradoxe que certains gouvernements subventionnent leurs agriculteurs pour qu'ils cultivent un blé qui revient trois fois plus cher que celui qu'on pourrait acheter dans d'autres pays où les agriculteurs sont payés par l'Etat pour s'abstenir de produire. » Conclusion d'une rigueur impeccable : « Des mesures de ce genre stimulent la production là où elle est coûteuse et l'entravent là où le rendement est meilleur. »

A quoi la *Tribuna*, défendant le blé italien, a répondu indirectement en ces termes : « Mais le bon marché du blé peut coûter très cher dans les années de disette. Il peut devenir cher en cas de guerre, chez les autres. » Ajoutons qu'il y a, pour des pays comme la Suisse, un intérêt capital à n'être pas totalement dépendant du blé étranger.

Ne quittons pas le chapitre du blé sans reproduire cette allusion à un livre récemment paru : « Et méditons le livre de Paul de Hevesy, ambassadeur de Hongrie à Madrid : *Le problème mondial du blé*, où il insiste sur l'énorme écart existant entre la valeur du blé récolté (12 milliards de francs-or en 1933) et celle du pain : 66 milliards. Où donc a passé la différence ? Les Chambres d'agriculture retentissent de doléances, qui ne seront pas toujours (espérons-le) un vain flux de paroles inutiles. »

## SUR LA TOMBE DE LA REINE

*Les routes des vivants, hélas ! ne sont pas sûres.*

Je répète ce vers de Victor Hugo en contemplant douloureusement, des yeux de l'esprit, la route catastrophique de Küsnacht et le destin brisé du jeune couple royal. Voilà la deuxième fois en dix-huit mois que, Belge, je me fais pour mes lecteurs suisses le commentateur d'un deuil auguste et tragique. Comme tout homme de mon pays, je me sens accablé. Voilà vingt et un ans que la Belgique vit dans le drame. Mais elle avait un père et se sentait gardée. Le roi Albert était là. Il disparaît, abattu en coup de foudre par la mort violente ! Son fils monte au trône, jeune et pur, rendu plus clair et aussi plus ferme par la présence à ses côtés d'une épouse lumineuse de santé, de droiture et de charme. Ce bonheur double, peuplé de beaux enfants, qui rayonnait au sommet de la nation, ces dévouements étroitement jumelés, à la fois virils et tendres, nous étions comme un signe et une promesse. Un signe de faveur et de protection divines, une promesse d'avenir et de fécondité.

Au tout premier moment, alors que la radio n'avait encore jeté que des bribes de nouvelles incertaines, jeudi à midi, à la rentrée d'une course sur les collines d'Ardenne, toute verte de bois, toute dorée de moissons, toute brûlante de soleil, lorsque l'annonce de la mort de la reine et du roi nous atteignit, nous éprouvâmes la sensation d'un abîme qui se creusait sous nos pieds. Nous sentions le pays décapité et la possibilité de malheurs incalculables.

Heureusement, par un bienfait sans prix que la douleur ne nous permet pas encore de sentir suffisamment, le roi n'est pas mort. Contre toute attente, il est à peine blessé. Elle nous fut prise, mais lui laissé. Roi déchiré, roi poignant, il subsiste sur son sommet et, comme l'a proclamé le premier ministre, son courage est intact.

Et maintenant, après quelques jours, il y a des choses que nous commençons à comprendre.

D'abord, que notre jeune reine Astrid était une prédestinée. L'amour le plus spontané, le plus frais, le plus ardent, jailli d'un jeune cœur que le cardinal Mercier avait aidé à former et qu'il avait béni à son lit de mort, était allé la chercher là où elle était, c'est-à-dire dans un milieu plein de dignité chrétienne, mais protestant. Par l'amour et par le mariage, elle fut ramenée sur notre terre catholique. Elle y trouva ce qu'un de nos évêques, celui qui préside aux congrès eucharistiques mondiaux, S. Exc. Mgr Heylen, vient d'appeler « sa conversion admirable », la plénitude de la foi et du culte divins. On se souvient de la joie qu'éprouva le roi Albert de pouvoir écrire à Sa Sainteté Pie XI que, désormais, à nouveau, toute sa famille était catholique. Aujourd'hui, le même Pape, « profondément ému » de douleur et de compassion, prie « pour la pieuse reine qui est entrée dans le royaume éternel des justes ». Elle rejoint ainsi sans effort dans notre pensée et, pas plus que le Pape nous n'en doutons, dans l'ineffable réalité de l'au-delà, le grand chrétien que fut celui que, avec son mari, elle appelait son père, dont on a su qu'il s'était fait, au début de son séjour parmi nous, non seulement son intercesseur, mais son instructeur religieux.

Nous comprenons encore que, à ce grand bonheur royal, rejaillissant par delà la disparition sanglante du roi de l'honneur, il manquait quelque chose : il manquait la plus mystérieuse et la plus déconcertante des bénédictions, la bénédiction de la croix. Ah ! elle aurait pu être moins foudroyante et moins totale. Mais qui sondera les desseins de Dieu ? Je ne souscris nullement, pour ma part, à cette parole de M. Van Zeeland, notre premier ministre : « Il a suffi d'un instant, d'un stupide et brutal accident, pour que tout cela s'écroule, réalités ou promesses, splendeur du présent ou espoirs de l'avenir — tout — pour elle, et pour ceux qu'elle inspirait. » Mais plutôt, je m'incline, je me sou mets, avec le Père commun, « dans le respect des impénétrables desseins de Dieu ». Rien de ce qui touche à une mort, et surtout à une mort comme celle-là et de cette conséquence-là, ne peut être appelé « stupide », pas même l'événement, le cruel instrument temporel qui l'a produite.

Astrid-Sophie-Louise-Thyra, princesse de Suède, reine de Belgique, est morte au matin commençant du jour où l'Eglise fête la Décollation de saint Jean-Baptiste. « Je parlais — dit l'Introït de la messe du jour —, je parlais de nos préceptes devant les rois et je n'en avais pas de confusion ; et je méditais sur nos commandements, car je les aime beaucoup. » Celle qui prépara elle-même la petite princesse José-

phine-Charlotte, sa fille et son aînée, à sa première communion, qui couvrit, des fleurs magnifiques des terres royales, l'autel où fut célébrée la messe en plein air devant les cent mille Jocistes rassemblés à Bruxelles, l'autre dimanche, fut frappée à mort, comme le Précurseur, à la tête. Sans doute, ce ne fut pas dans le châtement inique d'un juste témoignage. Mais cette tête frappée avait aussi pensé juste et voulu droit « devant les rois ». Elle était de la race des justes. Or, comme dit le graduel de la même messe, « le juste fleurira comme le palmier et il se multipliera dans la maison du Seigneur comme le cèdre du Liban, pour annoncer le matin votre miséricorde et votre vérité durant la nuit ».

A Küsnacht, le village au nom troublant, « la pieuse reine » Astrid a reçu le baiser de la nuit lumineuse. « Le juste germera comme le lis et fleurira dans l'éternité devant le Seigneur. » Dans toute cette poésie liturgique du jour de sa mort, on goûte une juste correspondance. La poésie la plus réelle, la plus correspondante à celle du psaume, nimbait cette jeune tête si gracieusement féminine et si juvénilement maternelle. Née près des lacs et des montagnes, elle est morte, comme une héroïne, entre les bras de son jeune mari agenouillé, mêlant son sang au sien, près du plus beau des lacs, au pied des plus belles montagnes. Ainsi, l'idée de cime et d'eau, qui est comme incorporée à la mort du roi Albert avec celle de chute fabuleuse, se retrouve dans celle de la reine Astrid, mêlée à l'idée de vitesse souple et d'arrêt foudroyant. Il y a comme un symbolisme qui se dégage de ces deux morts qu'on ne parvient pas à séparer.

Nous comprenons enfin que le roi est aujourd'hui précipité dans la douleur et dans la douleur chrétienne la plus profonde, non seulement en tant qu'époux, mais en tant qu'homme séparé. Séparé, parce que, tant qu'elle était là, sur son éblouissante couche mortuaire, ils étaient encore deux, semble-t-il, à souffrir. Tous ceux qui ont perdu un être qui prolonge leur chair, femme, mari ou enfant, le savent : le vrai deuil, le deuil définitif, irrémédiable, ne commence qu'après l'enterrement. Aujourd'hui, la radieuse effigie a disparu sous la terre, et la terrible solitude a commencé.

On n'ose penser sans frémir au calice que Léopold III doit boire. On comprend et on approuve ce cri, cette prière par laquelle Claudel termine son télégramme funéraire : « Dieu sauve le roi ! » Moralement plus que blessé, amputé, brisé, il lui faudrait néanmoins faire face et honneur à sa tâche de conducteur de peuple. La promesse magnanime qu'il nous a faite ne souffre pas de prescription : « Je me donne tout entier à la Belgique. » C'est là un don sans reprise. Et la reine ne sera plus à ses côtés pour l'aider journellement à l'accomplir ! Il sera seul, affreusement seul, devant ses enfants trop jeunes pour partager sa croix et son peuple lourdement éprouvé qu'il doit aider à porter la sienne. Dieu sauve le roi ! Il n'y a plus, en effet, que Dieu qui puisse le sauver.

Après la grâce douloureuse, et on peut dire miraculeuse, de la vie, qu'il a reçue comme une nouvelle fois au matin du jeudi, 29 août, il lui reste à recevoir, jour après jour, nuit après nuit, et pendant combien d'années ? la grâce de la vivre héroïquement, face à la croix agréée et adorée dans la ténèbre de la foi. A côté de sa reine prédestinée, ce sera sa manière à lui de recevoir et d'accepter la prédestination.

Ainsi, le sort du fils est égal à celui du père. Non, il le dépasse. Albert a eu jusqu'au bout l'appui d'Elisabeth. Léopold, veuf d'Astrid, à trente-quatre ans, demeure solitaire, face à face avec son redoutable destin. Et qui de nous peut affirmer, peut seulement espérer que celui-ci ne dépassera pas demain, en horreur historique, celui du roi-chevalier ?

Je frémis, tant d'impatience devant l'épaisse inintelligence surnaturelle que d'indignation devant le blasphème impliqué, quand je lis ces phrases de Maeterlinck : « L'amour, la beauté, la bonté sont-ils donc une offense aux implacables lois qui gouvernent ce monde ? Une famille royale doit-elle payer pour tous ? Attiret-elle la foudre parce qu'elle est plus haute ? Mais, nous, quel crime avons-nous commis qu'elle seule pouvait racheter ? Avions-nous mérité ces châtements incomparables ? »

Il n'appartient à personne d'interroger Dieu ainsi, de scruter ses volontés inscrutables. Tout l'amour, toute la beauté, toute la bonté, le Christ parfait, parfaite Victime, les contenait en Lui et nul de nous n'en a quelque chose qu'en passage. Ce qui est implacable, c'est la dureté de nuque — *cervice dura* — des hommes, c'est leur orgueil, c'est leur ambition, c'est leur goût sordide et insatiable de la jouissance, c'est leur



septiforme et inépuisable faculté de pécher. Quel crime avons-nous commis ? Le vieil auteur d'*Au seuil de la mort* ne sait donc pas que l'Europe et le monde sont en état de péché mortel ? Qu'il nous dise alors quand, où et comment ont été expiés les vingt millions de cadavres de la dernière guerre et tout ce qui s'ensuit ? Qu'il nous explique pourquoi, sinon parce que l'homme est devenu comme une espèce de machine à crimes, précisément, certains crimes se préparent encore, avec une furie effrayante et hideuse et l'apologie de la guerre aux lèvres, comme une écume, à faire couler à nouveau le sang et à mettre en péril mortel la misérable paix dans laquelle nous vivons.

Hélas ! si la reine est une victime expiatoire, il n'y a que trop à expier. Et le sens terrestre de sa mort, ce n'est peut-être que de mettre en suffisant état de dépouillement et de clairvoyance crucifiée celui sur qui, comme sur une clé de voûte, reposent les destinées de la Belgique, une des clés de voûte elle-même, au point de jonction des plus grandes nations européennes, de l'équilibre tragique de l'univers.

Dieu sauve le roi ! Léopold Levaux.

Lausanne, 4 septembre.

Mercredi matin, à 10 h. 30, à l'église de Notre-Dame, un office solennel de *Requiem* a été célébré à la mémoire de la reine Astrid. Aux premiers rangs de l'assistance avaient pris place M. le ministre de Belgique à Berne et la comtesse d'Ursel, M. Ernest Chuard, ancien président de la Confédération, les représentants des autorités cantonales et communales, le corps consulaire de Lausanne. Le sanctuaire avait peine à contenir la foule émue qui avait tenu à apporter à la nation belge en pleurs le témoignage de sa vivante sympathie.

Mgr Weinsteffler, chevalier de l'ordre de Léopold, a prononcé l'oraison funèbre de la regrettée reine. Après avoir rappelé l'épreuve qui, il y a dix-huit mois, avait déjà frappé le peuple belge, il a évoqué les espoirs que faisait naître le jeune règne, les qualités et les vertus de la souveraine tôt disparue, le trop court bonheur que sa bonté, sa piété chrétienne et son amour du devoir avaient répandu à son foyer et tout autour d'elle, la stupeur universelle causée par la nouvelle du tragique accident de Küsnacht. Puis, ayant invité son auditoire à s'unir à la Belgique en larmes et à son roi accablé pour demander à Dieu de recevoir dans son paradis de lumière l'âme chrétienne de la reine Astrid, les circonstances présentes lui dictèrent cette émouvante péroraison :

« Prions aussi Dieu de vouloir bien protéger, avec la Belgique, notre vieille Europe dont le sol semble trembler sous nos pas. Nous vivons une de ces heures incertaines où il faut savoir et vouloir faire violence au Ciel pour que, en face des hécatombes d'autrefois et devant les cercueils de ceux qui viennent de mourir, les maîtres de l'heure n'aillent pas, dans un moment d'aveuglement, se laisser aller à un de ces gestes dépourvus d'humanité qui n'ont rien de commun avec les enseignements et les souffrances du Golgotha. »

A la fin de l'office, l'orgue exécute la *Brabançonne*, puis l'assistance recueillie défile sous le porche où les honneurs étaient rendus.

A. A.

## FRANCE ET ITALIE

Paris, 5 septembre.

Le maréchal Badoglio, arrivé à Paris, a été reçu par M. Fabry, ministre de la guerre. A midi, le général Gamelin a offert un déjeuner en l'honneur du maréchal italien, auquel prenaient part le maréchal Pétain, M. Cerruti, ambassadeur d'Italie, l'attaché militaire italien à Paris et plusieurs officiers généraux français.

M. Fabry, ministre de la guerre, a reçu, en présence du général Gamelin, chef d'état-major général de l'armée, le maréchal Badoglio, chef d'état-major général des forces italiennes, accompagné du général Visconti Prasca, du lieutenant-colonel Pittinini et du lieutenant Marco Badoglio.

Le maréchal Badoglio a quitté Paris ce matin, pour Reims, où il assistera à la deuxième phase des manœuvres.

## LA DÉMISSION

### DU MINISTRE DE LA GUERRE JAPONAIS

Tokio, 4 septembre.

Le général Hayashi, ministre de la guerre, a démissionné.

Le général Yoshiyuki Kawashima, membre du conseil supérieur de la guerre, lui succédera.

La démission du ministre Hayashi est due au fait que le ministre se sentait personnellement responsable de l'assassinat du général-lieutenant Nagata par son subordonné, le lieutenant-colonel Aizawa.

## Nouvelles diverses

M. Henderson a avisé le secrétariat de la Société des nations qu'il différerait jusqu'en octobre la convocation du bureau de la conférence du désarmement.

— Sir Samuel Hoare, ministre anglais des affaires étrangères, se propose de se rendre à Genève pour participer lundi prochain à la séance d'ouverture de l'assemblée de la Société des nations.

## Aux conservateurs suisses

Chers amis politiques,

Pour la première fois depuis la fondation de la Confédération, le peuple suisse aura à voter le 8 septembre au sujet d'une demande de révision totale de la constitution fédérale.

Cette demande est issue, par voie d'initiative, des rangs du peuple lui-même.

C'est le peuple qui décidera le 8 septembre si la constitution, vieille de soixante et un ans, doit ou non être révisée et améliorée.

C'est le peuple enfin qui, en cas de résultat affirmatif de l'initiative, aura, par la voie d'une votation populaire ultérieure, à prononcer son jugement sur la constitution modifiée.

Il sera donc procédé au remaniement devenu nécessaire de notre constitution fédérale sur le terrain de la démocratie.

La présente constitution est, dans plusieurs de ses parties, devenue caduque. La pression des circonstances a, dans bien des cas, conduit à la promulgation d'arrêtés fédéraux d'urgence.

Une bonne douzaine d'initiatives tendant à la modification de certains articles de la constitution attendent d'être liquidées par les autorités et par le peuple. La constitution de 1874 a déjà subi 36 révisions partielles.

Si cela continue ainsi, on ne saura bientôt plus dans la Confédération ce qui est légal et ce qui ne l'est pas.

Cet état d'incertitude qui empoisonne la vie politique et sociale ne disparaîtra que par une révision totale de la constitution fédérale.

Cette révision est, comme le déclare un professeur de droit libéral, « la voie la plus claire et la plus propre, la plus honnête et la plus digne de notre allégeance à une forme d'Etat basée sur le droit, pour amener le renouvellement de notre vie nationale ».

Ce qui est bon dans notre constitution actuelle, ce qui a fait ses preuves — et tout d'abord le principe fédéraliste de notre Etat confédéré et le droit de participation du peuple, grâce au scrutin populaire, à l'initiative et au référendum — n'est pas mis en question par la révision totale. Car ces principes sont ancrés dans la conscience nationale du peuple suisse.

Le parti conservateur suisse a prouvé, non seulement par des mots, mais par des actes, qu'il était partisan des droits populaires. Il a combattu en 1891 pour obtenir sur terrain fédéral le droit d'initiative populaire ; dernièrement encore, il a, de concert avec la Suisse romande fédéraliste, fait une opposition énergique au vaste projet de duper le peuple par des promesses fallacieuses, pour le bâillonner ensuite.

Aujourd'hui, les partisans de la dictature du prolétariat découvrent soudainement leurs sentiments démocratiques. Ce sont eux qui conduisent la lutte contre la révision totale et qui lancent le mot d'ordre : « La réaction catholique doit être frappée à la tête. » Et ces hommes et ces journaux « bourgeois », qui, avant le 2 juin, n'osaient pas se déclarer ouvertement, trouvent subitement un langage énergique pour éloigner d'eux une tâche patriotique qui s'impose et dont la réalisation nous élèverait au-dessus de mesquines querelles de partis.

Concitoyens et amis politiques ! Ne vous laissez pas égarer par des oppositions mesquines et de lâches considérations. Le temps donnera raison à ceux qui considèrent que l'heure d'une révision de la constitution est venue. Ce n'est pas pour des raisons de parti, mais pour le bien du pays que le parti conservateur suisse se déclare partisan de la révision totale de la constitution fédérale. Il veut aider à l'accomplissement de cette grande tâche sur le terrain de la Pentente nationale. Que tous ceux qui ont le bien à cœur se tendent la main pour s'entraider et pour adapter notre vie publique au degré actuel de développement spirituel, politique, social et économique de notre pays.

Concitoyens, amis politiques ! Une heure grave a sonné. Soyons-en dignes. Frayons la voie pour le renouvellement de la Confédération suisse sous le signe de la démocratie chrétienne, fédéraliste et corporative.

Déposez le 8 septembre un

# OUI

convaincu et patriotique pour la révision totale de la constitution fédérale.

Le Comité directeur du parti conservateur suisse.

## AU GRAND CONSEIL VAUDOIS

Dans sa séance d'hier mercredi, le Grand Conseil vaudois a terminé la discussion du projet de loi sur la police du commerce. Il a voté le projet concernant les mesures destinées à améliorer la situation financière de l'Etat de Vaud. La session a été déclarée close.

## Une assemblée interdite

Une douzaine de groupes de jeunesse de gauche se proposaient d'organiser un cortège aux flambeaux et une manifestation contre la révision de la constitution, sur une place publique de Zurich. La direction de police a interdit cette double manifestation. Un recours adressé à la municipalité a été rejeté.

## De M. Schüpbach à M. Stucki

On nous écrit de Berne :

Dans un peu plus de deux mois, les citoyens de tous les cantons seront appelés à renouveler les pouvoirs des députés au Conseil national et de ceux d'une partie des conseillers aux Etats. Tous les quatre ans, on voit arriver sous la coupole des visages nouveaux. Ils risquent d'être particulièrement nombreux cette année. En effet, il ne se passe presque pas de jour sans que les journaux annoncent que tel ou tel député — et l'on en trouve dans tous les groupes — refuse de solliciter une fois de plus les suffrages du souverain. Ces représentants pensent-ils que le moment est venu de faire place à des éléments plus jeunes ? Estiment-ils qu'un mandat de député est devenu une lourde charge en ce temps de crise où les séances vont se multipliant ?

C'est ce qu'on ne saurait dire. Mais il reste acquis que les désistements sont spécialement nombreux dans les rangs des parlementaires de l'ancienne génération et mainte personnalité que l'on avait pris l'habitude d'entendre intervenir dans les débats et que l'on appréciait pour son expérience de la chose publique aura disparu en décembre, lorsque les deux Conseils se réuniront pour inaugurer la trentième législature des Chambres fédérales.

Elle s'ouvre en général par un discours du doyen d'âge. M. von Streng, le sympathique député conservateur de la Thurgovie, s'était acquitté ces dernières années de cette mission avec une grande distinction. On ne le verra pas, le 2 décembre, monter au fauteuil présidentiel et donner quelques conseils de sagesse et de modération à ses collègues. Il a préféré renoncer aux honneurs publics et prendre une retraite bien gagnée dans laquelle il emportera les regrets unanimes de tous ceux qui ont eu l'occasion de l'approcher.

En tout état de cause, le président actuel, M. Schüpbach, député radical de Berne, n'aurait pas transmis ses pouvoirs à son successeur. Réélu, il serait rentré immédiatement dans le rang, le doyen d'âge devant précisément s'acquitter de cette tâche. Mais il ne lui sera même pas donné de voir un de ses collègues s'évertuer à maintenir l'ordre et la discipline.

En effet, M. Schüpbach a préféré, lui aussi, se retirer, en dépit d'un âge — il n'a que cinquante-huit ans — qui permettait de prévoir une longue carrière parlementaire. Il aura sans doute pensé qu'il suffit de passer près d'un quart de siècle au Conseil national et que le moment était venu de passer la main. On regrettera cette décision dans tous les groupes, où M. Schüpbach s'était acquis d'unanimes sympathies. Il achève une longue période au service du pays par une présidence que l'on s'est accordé à qualifier de brillante. Et l'on n'oubliera pas que, en sa qualité de président du groupe radical, il a su mener avec tact de délicates négociations à la veille d'élections ou de votes difficiles à emporter. M. Walther perd en lui un partenaire dont il avait pu apprécier plus d'une fois l'élégance et la souplesse. Et l'on se demande qui se chargera dorénavant d'entraîner le groupe radical, si peu ami de la discipline et si enclin à prendre quelques libertés, en se reposant sur le loyalisme des autres députés de la coalition gouvernementale ?

Mais la démission de M. Schüpbach crée au parti radical bernois une situation très difficile. En effet, le président du Conseil national entraîne dans sa retraite deux de ses collègues, personnalités peu connues d'ailleurs, de telle sorte que, seuls de leur groupe, MM. Billieux et Graf se représenteront devant l'électeur. Encore le premier représente-t-il une tendance nettement radicale-socialiste et anticléricale et le second, secrétaire des instituteurs bernois, s'est-il fâcheusement signalé en soutenant ouvertement l'initiative de crise. Il n'y a pas là de quoi contenter tous les radicaux.

Aussi les chefs de ce parti se sont-ils enquis d'une personnalité de premier plan qui puisse reprendre la situation occupée jusqu'ici par M. Schüpbach et faire, si l'on ose dire, contre-poids à la tendance extrême représentée par les deux d'entre leurs députés que la vie parlementaire n'a pas lassés.

On croit savoir qu'ils ont trouvé l'homme de la situation en la personne de M. Stucki, actuellement directeur de la Division du commerce au Département de l'économie publique, qui doit quitter l'administration à la fin de l'année. On n'a sans doute pas oublié que, à peine M. Obrecht élu, le principal de ses chefs de service lui avait remis sa démission. On avait cru tout d'abord à un mouvement de mauvaise humeur de la part de ce maire du palais dont on avait déjà une fois calmé les ambitions en lui accordant le titre de ministre *honoris causa*.

Dernièrement, on annonçait que le Conseil fédéral avait fait une démarche pour le retenir. Il faut croire qu'elle n'a pas eu l'effet qu'on en escomptait en haut lieu, puisque voici M. Stucki — dont on n'ignore pas qu'il a toujours désiré avoir voix consultative devant les Chambres — prêt à entrer au Conseil national en qualité de simple député.

Le verra-t-on critiquer l'action de son chef actuel et la combattre ? C'est peu probable, car le bruit court que ses relations avec le gouvernement, sans conserver le caractère de subordination qu'elles ont aujourd'hui, se poursuivront

sous une autre forme. M. Wetter, conseiller national zuricois, qui l'a précédé au Département de l'économie publique, n'a jamais cessé de collaborer activement à certains travaux essentiellement gouvernementaux. L'expérience pourrait fort bien se répéter avec M. Stucki.

Précisons, d'ailleurs, que celui-ci n'est pas encore candidat. Il a été pressenti. Il a accepté en principe. Mais M. Stucki est un assez grand personnage pour ne pas se lancer dans la bataille électorale comme un jeune ambitieux. Il n'est de ceux qui ne peuvent se laisser porter en liste sans certaines garanties. Il faudra, sans doute, encore quelques négociations pour les lui assurer. Nous ne doutons pas qu'il y déploiera les talents diplomatiques qui nous ont valu tant et tant de conventions commerciales.

## Le « Plan hôtelier »

On nous écrit :

J'ai eu le plaisir extrême de participer à la course de trois jours que M. G. Duttweiler, créateur et directeur du « Plan hôtelier », a offert à la presse suisse et qui, sous une lumière ineffable, nous a conduits en autocar, de vendredi à dimanche passés, à travers les choses les plus belles de ce pays, du matin de la Jungfrau au midi de Lucerne et à la nuit de Lugano. Tout en nous faisant voir les succès de son entreprise au profit de l'hôtellerie suisse, M. Duttweiler, qui manifeste déjà chaque jour combien il est actif, nous a montré encore combien il est aimable.

Il y a beaucoup de nos contemporains qui s'imaginent être bien modernes en dissimulant leurs projets, en feignant et en rusant. Ils se trompent fort. Ils datent tout au plus de l'époque des Médecins ou de la République de Venise. L'homme moderne est sans masque. Il dit ce qu'il veut faire, — et il le fait.

Et en voilà un, Duttweiler ! Alors que tant d'autres craignent d'irriter l'envie en existant fortement, il ne daigne pas même se soucier d'elle. Il clame ses plans et dit comment il les veut mettre à l'œuvre, montre ses moyens, leurs sources et leur emploi, ne cache rien de lui ni de son labeur. Il semble toujours prêt à chercher de nouveaux travaux et on est presque surpris de penser qu'il y a un moment où un tel homme doit s'endormir et où la cendre légère du sommeil recouvre ce foyer d'idées, de pensées et de rêves. Il y a aussi en lui l'âme d'un lyrique, mais s'il monte parfois jusqu'à la poésie, c'est pour en redescendre bientôt dans l'action avec des projets plus vastes.

On eût pu prévoir avec certitude que cet homme, dont toutes les entreprises jusqu'ici ont été fondées sur la pensée que les ressources humaines peuvent dominer les circonstances si elles s'y adaptent, se proposerait de secourir d'une façon ou de l'autre la grande détresse de l'hôtellerie suisse. C'est la seconde fois, à un siècle de distance, que le « Service étranger », sous deux formes bien différentes, périlait dans notre pays, mais combien eussent été, cette fois, plus graves et plus lourdes les conséquences de sa ruine ! Sans doute faut-il faire la part des temps et il est une portion de la fortune engagée dans l'hôtellerie suisse qui est perdue à jamais. Mais à laisser les choses où elles étaient, en persistant dans les méthodes passées, le grand péril eût été de voir menacée non seulement la partie de l'hôtellerie qui s'était construite en excès, mais l'industrie hôtelière elle-même, de la voir sombrer avec les richesses immenses qu'elle porte, comme un navire qui s'engloutirait avec ses trésors. Il fallait aviser et il eût été étrange que cet homme qui, à peine un chantier est-il au travail, en ouvre un autre, qui conçoit ou dirige ou soutient tant d'entreprises, ne se fût pas jeté dans celle-ci, et il y est entré, en effet, avec toute son âme, avec cette sûreté dans l'action et ce sentiment de l'essentiel qu'il se marquent la qualité et la vigueur d'un esprit.

Le « Plan » que M. Duttweiler a établi pour donner à l'hôtellerie suisse une prospérité nouvelle est fondé sur ce double principe qu'il faut « mobiliser » la clientèle et, d'autre part, amener les hôteliers à établir des conditions telles que les visiteurs de notre pays puissent, durant leur séjour, y trouver, avec la moindre dépense, le plus d'agréments. Il faut quérir les hôtes à l'étranger et en Suisse (mais c'est, naturellement, l'apport étranger qui sera le plus précieux), les intéresser par une réclame habile (la radio, la parole, la presse), leur demander des prix modiques, les conduire dans les conditions les plus économiques au lieu du séjour choisi, leur fixer d'avance la somme exacte qu'ils dépenseront et leur donner, pour ce prix accepté, l'assurance qu'ils auront tous les avantages et les divertissements possibles en leur passagère résidence.

Voilà le plan, qui paraît simple à concevoir, mais encore fallait-il l'établir et le réaliser avec une abondance de détails et une précision qui préviennent tout ; il fallait vaincre les forces hostiles qui se dressent toujours au travers des routes nouvelles, les préjugés, qui sont aveugles, et l'envie, qui a des yeux énormes. C'est pour mettre en œuvre cette initiative que s'est fondée, le 29 avril 1935, la Société coopérative du « Plan hôtelier », auquel ont adhéré déjà de nombreuses contrées touristiques de notre pays. Et c'est pour lui montrer les résultats de ce plan en son printemps que M. Duttweiler avait convié la presse suisse à une randonnée de trois jours à travers



le royaume merveilleux dont il est devenu suzerain.

Rarement enquêté fut moins enchaînée, plus dénuée de contrainte. Aucune propagande, ni recherche d'effet, mais la latitude pour chacun de se renseigner soi-même, de voir et de comparer, de solliciter ou d'entendre. Or, j'ai pu me convaincre par ce que j'ai constaté et par les témoignages qui me sont venus, que le « Plan hôtelier », en cette première année qu'il se réalise, a soutenu l'épreuve initiale et que son initiateur peut regarder l'avenir avec un légitime espoir.

Voici trois faits parmi beaucoup. Le directeur d'un grand hôtel voisin de Weggis a bien voulu me dire que le nombre de ses hôtes était trois fois plus élevé que les deux années dernières et que ce résultat, qui ramène son établissement à l'activité des temps favorables, était dû pour sa plus grande part au « Plan hôtelier ».

M. Ender, conseiller municipal de Lugano, nous a déclaré officieusement que, jusqu'ici, le « Plan hôtelier » avait valu à cette ville 95,000 nuits d'hôtel, ce qui est « fabuleux », a-t-il ajouté, pour cette Suisse méridionale où l'été fut toujours, jusqu'à présent, une saison morte.

Nous avons vu samedi, dans cette même ville, l'arrivée du train conduit par le « Plan hôtelier », amenant de la région de Zurich 680 hôtes qui resteront à Lugano 7 jours. La petite place de la gare était comble, mais l'organisation parfaite du « Plan » a, en un temps très court, sans heurt et sans cri, amené chacun là où il devait, de sorte de l'on ne savait de quoi il fallait le plus s'étonner, du coup de baguette qui, en cette saison peu favorable pour le Sud, avait réuni là une telle foule, ou de celui qui, en un instant, l'avait dissipée.

On attendait pour dimanche une nouvelle cohorte nombreuse de touristes venus de la contrée de Bâle, et un train spécial, voyageant sous le signe du « Plan hôtelier », qui devait amener environ 1000 visiteurs nouveaux de Hollande, de Belgique et de France.

Les hôtes, partout interrogés, à Interlaken, au Brunig, à Flüelen, à Locarno, se déclarent heureux ; de petits bourgeois, des employés, qui avaient rêvé depuis toujours de venir en Suisse, le peuvent maintenant, et c'est encore un des mérites de M. Duttweiler qu'il fait ainsi, de ses mains prodigieuses, jusque dans les foyers modestes, de légères semailles de bonheur.

Tout a été prévu pour distraire, durant le mauvais temps, les hôtes du « Plan ». Il y avait, dans les fables, un sac où un mot magique faisait disparaître les gens et les choses nuisibles. M. Duttweiler, qui paraît le posséder maintenant, s'il ne peut y enfouir la pluie, y tient déjà, solidement ficelé, l'enfant de cette maussade, qui est l'ennui.

Voilà donc un premier pas heureux, une espérance qui est née. En profitant des expériences, en comblant les lacunes qui peuvent subsister, et avec l'élan donné qui est parfois la force la plus active de l'entreprise, il est très probable que le Plan Duttweiler pourra aider dans une proportion immense à maintenir l'hôtellerie suisse et lui rendre une prospérité suffisante pour qu'elle soit encore l'une des sources les plus riches de la fortune de ce pays. Des régions hôtelières qui s'étaient détournées du Plan commencent à regarder et à s'émouvoir ; telle d'entre elles s'est même déjà ralliée après coup. L'hôtellerie n'est d'ailleurs pas seule à devoir être attachée au Plan Duttweiler ; l'agriculture, l'artisanat, les classes salariées, les banques, les chemins de fer, la navigation, et bien d'autres gens ou entreprises profiteront aussi de sa réussite.

Que le « Plan hôtelier » doive donner des fruits abondants, M. Duttweiler en est sûr, et cela est précieux chez cet homme qui vaut autant par ce qu'il dit que par ce qu'il fait, par son exemple que par son labeur. Le plan qu'il a édifié est certainement génial et si chacun l'aide, si les pouvoirs le secondent, il pourra faire fleurir de nouveau l'arbre de nos saisons. De tout cela, mais pas plus peut-être de ce qu'il accomplit que de ce qu'il est, il faut être reconnaissant à M. Duttweiler. Alors que tant de gens, parfois doués des plus beaux talents, mais à qui ne fait défaut que la force de les soutenir, cherchent parfois l'esprit de leur temps pour lui demander ce qu'ils doivent être, cet homme d'action a d'autant plus de prix pour notre époque qu'il s'impose à elle et qu'ainsi il lui a rapporté les qualités dont elle manquait.

Henri Bise.

P.-S. — La presse se doit de remercier sincèrement M. Ernest Zutt, représentant général du « Plan hôtelier » à Interlaken, qui a dirigé la course des trois jours avec autant d'initiative que de bonne grâce.

**Pas d'élection tacite à Lucerne**

Le comité du parti conservateur du canton de Lucerne avait proposé aux partis radical et socialiste de procéder aux élections du Conseil national et du Conseil des Etats sans lutte, c'est-à-dire par élection tacite. Le parti radical a approuvé cette proposition. Le comité de l'Union ouvrière cantonale a, par contre, décidé de ne pas s'y rallier.

**Un appel**

A quelques jours de la votation si importante sur la revision totale de la constitution, le comité fédéral d'action en faveur de celle-ci se voit obligé de constater que ses ressources ne suffisent pas à couvrir entièrement les modestes dépenses qu'il a dû engager pour permettre au peuple suisse de se renseigner quelque peu sur la question en cause. Par contre, les adversaires de la revision disposent des riches caisses des organisations syndicales rouges qui leur permettent de faire une campagne beaucoup plus active et de multiplier affiches et tracts. C'est pourquoi, conscient de ses responsabilités, le comité fédéral d'action pour la revision totale de la constitution adresse un nouvel et chaleureux appel à tous les citoyens qui comprennent la gravité de l'heure pour qu'ils l'aident dans sa tâche.

Tous les dons, même les plus minimes, seront reçus avec gratitude. Ils peuvent être versés au compte de chèques postaux III, 9912, à Berne. Comité fédéral d'action pour la revision totale de la constitution fédérale.

**NOUVELLES RELIGIEUSES**

**Les noirs et la religion catholique aux Etats-Unis**

Dans son numéro du mois d'août, l'*Interracial Review* de New-York établit que 13 millions de noirs habitent les Etats-Unis ; 5 millions sont protestants, 7,750,000, sans confession déclarée, et 250,000, catholiques.

Les missionnaires catholiques spécialisés dans l'apostolat des noirs sont au nombre de 300 prêtres et de 1100 religieuses ; ils dirigent 205 écoles, avec un effectif de 35,092 élèves, et ont ouvert 210 églises.

Les grandes villes comptent d'importantes colonies noires ; à New-York, habitent 327,726 noirs ; à Chicago, 233,000 ; à Philadelphie, 219,000 et 132,068 à Washington.

**Nécrologie**

**L'ancien député alsacien Ricklin**

On annonce le décès de M. Eugène Ricklin, qui joua dans la politique alsacienne un rôle important.

M. Ricklin fut maire de Dannemarie et conseiller général, député au Landesauschuss, au Reichstag allemand et au Landtag d'Alsace-Lorraine.

Après la guerre, le Dr Ricklin versa dans l'autonomisme, dont il fut un des chefs de file. Arrêté en 1928, il fut condamné à un an de prison lors du procès de Colmar. Elu député, il fut invalidé ; à sa place fut élu M. Strumel, qui représente encore l'arrondissement d'Altkirch à la Chambre.

**M. Peyrotes, ancien maire de Strasbourg**

On annonce la mort de M. Jacques Peyrotes, ancien maire de Strasbourg, ancien député et ancien membre du Reichstag, survenue dans la nuit de mardi à hier, mercredi, à Lichtenberg (Bas-Rhin).

M. Peyrotes a succombé à une maladie de cœur qui, depuis plusieurs années, l'avait obligé à se retirer de la vie politique ; il était né le 14 septembre 1869 à Strasbourg.

Il fut l'un des chefs du parti socialiste en Alsace avant, pendant et après la guerre. Pendant la guerre, il fut interné par les Allemands en raison de ses sentiments francophiles. A l'armistice, il dirigea le Conseil des ouvriers et soldats, qui fut un moment maître de la ville de Strasbourg, et quelque temps après, le Conseil municipal le nomma maire de la ville, fonction qu'il remplit jusqu'en 1929.

**La vie économique**

**Notre industrie horlogère**

Le comité des XI<sup>mes</sup> Jeux olympiques vient de choisir la montre Oméga (Bienne) comme chronomètre officiel des Jeux de Berlin, en 1936.

**FAITS DIVERS**

**ÉTRANGER**

**L'ouragan de Floride**

En Floride, l'ouragan, qui souffle à la vitesse de 160 km., n'a pas diminué d'intensité. Il se dirige vers le nord à travers la Floride, causant des dégâts considérables, menaçant Tampa et Saint-Petersbourg. De nombreux villages sont rasés. En plus de la centaine de morts qui ont été identifiés, on est très inquiet sur le sort de milliers de personnes qui se trouvent sans abri à l'intérieur et avec lesquelles toutes les communications sont interrompues.

Le président Roosevelt a offert les secours de l'armée, de la marine et de la Croix-Rouge au gouvernement de Floride.

Deux avions garde-côtes, qui ont survolé les camps d'anciens combattants de la région de Keys, ont envoyé le radiotélégramme suivant : « Les camps sont anéantis ; nous avons découvert le train de secours envoyé aux habitants. Tous les wagons se sont retournés ; seule, la locomotive est restée sur la voie. On craint que le nombre des morts ne soit supérieur à cent. »

D'autre part, l'expédition de secours a annoncé par radio que la Croix-Rouge estimait le total des morts à quatre ou cinq cents. Cent cadavres ont été retrouvés dans le campement de Rock-Harbor.

Un avion a survolé le Dixie et a annoncé par radio que le transbordement des passagers de ce paquebot sur quatre des neuf navires qui l'environnent avait commencé. Les opérations de sauvetage sont entravées par la mer démontée. Le *Limon* a ainsi mis à la mer ses bateaux de sauvetage, mais ces embarcations menacent de chavirer. Le garde-côte *Carrabasset* a à bord un premier groupe de naufragés.

**Tremblement de terre**

Une secousse sismique de grande intensité a été enregistrée à l'observatoire d'Alipore (Indes britanniques), dimanche matin. Le centre serait situé dans la région du lac Baikal, en Sibérie, à plus de 4000 km. de Calcutta.

**Collision**

Un grave accident s'est produit, hier matin, mercredi, à Turin, où une voiture de tramway a heurté une autre voiture ; 15 personnes ont été gravement blessées.

**SUISSE**

**Incendie**

La foudre est tombée, dans la nuit de mardi à hier mercredi, sur la ferme de M. Kaufmann-Meier, à Uffikon (Lucerne). La maison d'habitation et la grange ont été presque entièrement détruites. Les habitants et huit hommes d'une compagnie de mitrailleurs ont pu se sauver à temps. Le bétail a été mis en sûreté. La troupe a coopéré aux travaux de sauvetage.

**Accident mortel**

Hier, mercredi, un ouvrier des établissements métallurgiques de Frauenfeld, Jakob Brühwiler, âgé de 54 ans, avait grimpé sur une échelle et plaçait une courroie de transmission, lorsque ses habits furent saisis par une autre courroie et arrachés. Le malheureux sembla tout d'abord n'être que peu gravement blessé. Il fut transporté à l'hôpital avec des blessures à la tête et un bras cassé. Mais, quelques heures plus tard, M. Brühwiler a succombé à des complications internes.

**Après une noyade**

Le 9 juin dernier, deux Parisiens en séjour en Haute-Savoie descendaient le Giffre en canot lorsque l'embarcation chavira. Tandis que le corps d'une des victimes était trouvé un mois plus tard, l'autre vient seulement d'être découvert au barrage de Chèvres, près de Genève. Il s'agit du nommé André Blanchet, âgé de 38 ans, domicilié à Paris.

**Après un accident de montagne**

Le photographe Otto Bernhardt, de Huttwil, âgé de 25 ans, avait fait une chute, le 11 août, sur la paroi ouest du Grand Spannort (Uri). Le corps fut longuement et vainement recherché.

Dimanche dernier, il fut découvert par des membres de la section de Zimmerberg du Club alpin suisse, à un endroit dangereux. Une colonne de secours d'Erstfeld a réussi mardi à ramener le cadavre.

**Echos de partout**

**Tauromachie et relativité**

Un professeur de l'école supérieure de Charlottenbourg, Herr Doktor Otto Kästner, a cru s'apercevoir que les combats de taureaux, tels qu'on les pratique en Espagne et ailleurs, ne se conforment pas à de sérieuses données scientifiques, et il a entrepris d'y remédier. Tel est l'objet du livre qu'il a publié, sous le titre aussi baroque que prétentieux : *La théorie de la relativité appliquée à la tauromachie*... Il serait difficile et, au surplus, assez oiseux d'analyser les arides élucubrations du savant maître d'outre-Rhin, mais on aura une idée au moins de la richesse vraiment germanique de son imagination par un petit appareil qu'il a inventé et qui permettrait, à l'entendre, de tuer la bête selon toutes les règles de l'art. Ce « goniomètre tauromatique », comme il l'appelle, consiste essentiellement en un double viseur que le « matador » placera dans la poignée de son épée, de façon que, en élevant son arme à la hauteur des yeux, il pourra voir à la fois le sommet du garrot du taureau et la pointe de sa corne gauche, et discerner ainsi immédiatement le point central où il doit frapper...

Une version espagnole de l'ouvrage de M. Kästner vient de paraître, mais est-il besoin de dire que le traducteur, M. Fernando de Ormaga — qui est un délicieux ironiste, — n'y voit qu'un prétexte pour divertir ses lecteurs et pour s'amuser lui-même aux dépens du docte professeur teuton.

**La grève de l'école**

Il existe dans les Basses-Alpes de nombreuses fermes perdues dans la montagne ; elles abritent en général des nichées d'enfants joyeux et bien nourris, mais qui ne vont jamais à l'école.

La raison ? le père l'indique avec simplicité au touriste qui l'interroge :

— Le chemin est dur ; l'hiver il est souvent bloqué par la neige ; les petits doivent faire un gros effort, et quand ils reviennent, si je regarde leurs cahiers, je vois des dictées où l'on insulte le gouvernement, l'armée, la propriété, la terre même que je cultive... L'année dernière, on leur a fait copier toutes les strophes de *L'Internationale*. Si c'est pour apprendre cela qu'ils font quatre heures de marche, aller et retour, je préfère qu'ils m'aident à rentrer le blé et le foin.

**Passagers sans billet**

Les Anglais ont, pour désigner les passagers clandestins, le mot *Stowaways*, dont l'équivalent français serait « resquilleurs ». Ce qualificatif s'applique à une autre catégorie de voyageurs sans billet, notamment les animaux tropicaux qui se cachent, sans le vouloir, dans les cargaisons de fruits.

On cite encore assez fréquemment des serpents découverts dans des régimes de bananes au moment du déchargement dans les docks.

Les vieux débardeurs, avertis, font généralement très attention, car, à défaut de serpents, on trouve des scorpions, des araignées venimeuses et d'assez déplaçants insectes. Le seul mammifère est un petit opossum appelé « rat de banane ». Mais le plus souvent il succombe en cours de route, victime des rats du navire.

Le jardin zoologique de Londres a acquis, il y a quelques années, un spécimen unique de grenouille d'arbre, découverte dans une cargaison.

L'aquarium du même jardin fait régulièrement venir de l'eau de la baie de Biscaye. Il y trouve assez fréquemment des œufs et des animalcules d'un vif intérêt scientifique. Par cette voie est arrivée une éponge subtropicale d'une espèce inconnue. Une prime est offerte aux dockers qui capturent un animal intéressant.

**Après la pluie...**

Le directeur d'un hôtel des Vosges a fait afficher cette annonce prometteuse dans le hall... tandis qu'une fine pluie commençait à tomber : « Ne faites pas attention à cette petite bruine... Si vous restez sur nos sommets... vous en serez récompensés par un éclatant soleil... et par une sensible diminution sur les prix de pension. »

**Mot de la fin**

On parle toujours du faste de Deauville. Que n'en vante-t-on aussi la simplicité ? N'est-ce pas, en effet, à Deauville que s'est produit, cet été, un petit événement d'importance, qui, pendant vingt-quatre heures, a défrayé les conversations, et qu'a illustré le quatrain suivant ?

Où allons-nous ? Tout est fini.  
Le sol sous nos pas se dérobe.  
La princesse de Faucigny  
A mis deux fois la même robe.

**Les obsèques de la reine Astrid**



Le cortège funèbre devant le palais royal.



# L'Europe sur le qui-vive

## A Malte

Malte, 4 septembre.

Le gouvernement fait appel à des volontaires qui seraient affectés à des services de défense passive, tels que premiers soins à donner aux blessés, travaux de sauvetage, désinfection de locaux et de régions qui auraient souffert d'attaques par les gaz. Ces volontaires feront d'abord un stage de quinze jours et seront appelés au moment voulu. Ils seront rémunérés.

## Les préparatifs abyssins

Addis-Abéba, 4 septembre.

De tous les coins de l'Ethiopie parviennent des nouvelles indiquant que les préparatifs en vue de la défense du territoire se poursuivent d'une façon intensive.

Le grand maréchal de la Cour, Hapté-Michaël, est parti pour Harrar, où il prendra le commandement d'une division de 10.000 hommes.

Les commandes de matériel de guerre se multiplient.

## Les volontaires anglais refusés

Londres, 4 septembre.

La légation d'Ethiopie à Londres a décliné les services d'un certain nombre d'anciens officiers anglais qui offraient de se mettre à la disposition du gouvernement d'Addis-Abéba.

## L'aviation anglaise

Le Caire, 4 septembre.

Par mesure de prudence, une escadrille de la Royal Air Force a quitté l'Egypte à destination du Soudan et du Kenya.

Le haut commissariat anglais a informé le ministre de la guerre d'Egypte que les manœuvres aériennes britanniques se dérouleront sur une grande échelle, les 10 et 11 septembre, dans la région de Suez.

## Nouveaux renforts italiens

Suez, 4 septembre.

Depuis 48 heures, dix transports italiens ont franchi le canal de Suez, trois avec 7000 hommes, les autres chargés de matériel.

## Le réquisitoire italien

Rome, 5 septembre.

La presse italienne publie le volumineux mémoire que le gouvernement italien soumet à Genève. Ce mémoire établit :

1° le refus de l'Abyssinie d'établir des frontières définitives entre son propre territoire et celui des colonies italiennes, ainsi que l'occupation répétée et inadmissible de territoires italiens par les Abyssins ;

2° les restrictions continues apportées à l'immunité des représentants diplomatiques et consulaires de l'Italie en Abyssinie ;

3° les atteintes aux droits matériels et moraux des Italiens fixés ;

4° des attaques contre la vie et les biens des Italiens établis dans les colonies italiennes de l'Afrique orientale.

Le gouvernement italien conclut que l'Abyssinie a systématiquement violé les traités et conventions conclus entre l'Italie et l'Abyssinie.

La seconde partie du document concerne l'attitude de l'Abyssinie à l'égard de la Société des Nations et s'attache à démontrer que ce pays n'a aucunement tenu les engagements qu'il a pris en tant que membre de la Ligue. La structure politique de l'Ethiopie est contraire à celle des Etats civilisés. Le mémoire s'occupe longuement ensuite de l'esclavage. Il conclut :

« Le cas de l'Ethiopie prouve que celle-ci ne possède pas les conditions requises pour faire partie de la Société des Nations. Pour l'Italie, et plus précisément pour ses colonies de l'Afrique orientale, l'Abyssinie représente un danger permanent. »

## Le fameux contrat du pétrole

Londres, 4 septembre.

On a reçu à Londres le rapport de sir Sydney Barton, à la suite de sa visite à l'empereur d'Ethiopie. Ce rapport fait connaître que, conformément aux indications officielles données précédemment, aucun capital britannique n'est engagé dans la concession accordée par le gouvernement éthiopien.

Sir Sydney indique, en outre, qu'il a exécuté les instructions données par son gouvernement, ce qui semble impliquer qu'il a, comme l'en priait son gouvernement, conseillé à l'empereur de suspendre l'application du contrat.

Rabat, 4 septembre.

Les journaux du Maroc signalent la présence du capitaine Gardner aux côtés de M. Rickett, dans l'affaire de la concession d'Ethiopie. M. Gardner n'est pas un inconnu au Maroc, où il apparut dans le petit groupe des étrangers qui offrirent leurs concours à Abd-El-Krim et qui, au moment de sa débâcle, essayèrent de jouer un rôle d'intermédiaire entre lui et les autorités franco-espagnoles.

La Vigie marocaine cite que M. Gardner obtint d'Abd-El-Krim un contrat analogue au contrat de M. Rickett. Cet accord fut publié en 1925.

Londres, 4 septembre.

Le gouvernement éthiopien a reçu un télégramme du gouvernement des Etats-Unis, lui

annonçant qu'il annulait le contrat accordant la concession des pétroles à une société américaine. Addis-Abéba, 4 septembre.

Le seul membre du gouvernement qu'ait pu atteindre le correspondant de l'agence Reuter, après la réception du télégramme des Etats-Unis annulant le contrat de la concession pétrolière, a fait part de la surprise que lui causait cette nouvelle. Il ne s'explique pas qu'un concessionnaire dénonce un contrat huit jours après sa signature.

Hyde-Park, 4 septembre.

Le président Roosevelt a exprimé l'espoir que l'annulation de la concession aiderait les négociations en faveur de la paix. Il a déclaré que l'annulation est une nouvelle preuve que, « depuis le 4 mars 1933, la diplomatie du dollar n'est plus reconnue par le gouvernement des Etats-Unis ».

Addis-Abéba, 5 septembre.

C'est avec un sentiment voisin de la consternation qu'on a appris, dans les milieux officiels d'Addis-Abéba, la nouvelle selon laquelle la Standard Oil renonce à la concession négociée par M. Rickett. On fait valoir qu'un préavis de 90 jours était prévu dans le contrat pour le cas où l'une des deux parties voudrait revenir sur sa signature.

Addis-Abéba, 5 septembre.

Le gouvernement éthiopien a décidé que la concession pétrolière ne serait pas annulée. Les Ethiopiens espèrent apparemment que M. Rickett trouvera d'autres capitaux pour remplacer ceux de la Socony Vacuum Oil.

Londres, 5 septembre.

Le ministre d'Ethiopie à Londres a reçu de New-York un avis de M. Leo Chertok, annonçant que celui-ci comptait arriver à Londres d'ici quinze jours, « pour y faire valoir ses droits de concession ».

# Une visite au tombeau du duc de Montmorency

Moulins (Allier), 3 septembre.

Le soleil se joue sous les arceaux du cloître qui entoure le jardin rempli de roses. A cette heure tardive, le Lycée qui remplace l'ancien couvent de la Visitation est désert. En se dirigeant à gauche, on trouve le grand escalier qui conduit à l'ancien chœur des religieuses, dont le plafond, particulièrement remarquable, comprend une suite de tableaux de l'école de Lesueur.

Mais ce qui frappe surtout en s'avancant de quelques pas dans cette salle, c'est la vue du mausolée qui s'offre en contre-bas, dans la chapelle, et dont la composition, d'un classique quelque peu pompeux, n'est pas sans grandeur.

« Ici repose Henri II, le dernier et le plus grand des ducs de Montmorency, pair, amiral, maréchal de France, la terreur des ennemis, l'amour des siens. »

C'est en ces termes que Marie-Félice des Ursins, issue de l'antique race florentine des Orsini, petite-nièce de Sixte-Quint, nièce et filleule de Marie de Médicis, nous apprend qu'au « mari incomparable dont elle n'a jamais pu rien déplorer que la mort, comme gage de reconnaissance, elle a érigé ce monument, l'an de salut 1652, et de son deuil le vingtième ».

Sur le lourd sarcophage de marbre noir, Henri de Montmorency, « le plus beau gentilhomme du royaume », est étendu, mi-couché, vêtu de sa précieuse armure ciselée. Tandis qu'il tient de la main gauche son épée de maréchal, sa droite est appuyée sur un casque. Près de lui, la duchesse, dans une attitude désolée, lève les yeux vers le ciel. Derrière le sarcophage, se détachent les statues de la Force et de la Libéralité. Une ordonnance à quatre colonnes de marbre noir encadre dans des niches le Courage militaire et la Foi, cependant que le fronton du tombeau est couronné par un volumineux motif où se détache le blason des Montmorency, encadré du collier de l'ordre du roi, timbré de la couronne ducale et orné d'un casque empanaché.

La duchesse, dont l'humilité ne supportait pas qu'on la mit en scène, avait donné l'ordre de briser sa statue. Il fallut l'intervention pressante de Mme de Longueville pour empêcher la destruction du chef-d'œuvre de François Anguier, et nous laisser l'image de celle qui, après avoir occupé une des situations les plus hautes du royaume, ne songeait plus qu'à se retirer dans le cloître et à y cacher une douleur inguérissable.

Dès son arrivée en France, Marie-Félice des Ursins s'était fait remarquer à la cour, auprès de Marie de Médicis, sa marraine, qui l'avait en particulière affection, non seulement par la noblesse de sa beauté, mais surtout par son attitude réservée, son horreur de toute intrigue et son affabilité inaltérable envers tous. Elle ne pensait qu'à faire le bien et à se rendre digne du nom qu'elle portait. A part son chagrin de ne pas avoir d'enfants, tout semblait lui sourire. Elle était l'épouse du petit-fils d'Anne, le Connétable, qui était brave, riche, libéral, aimé de tous, et qui savait apprécier les vertus et la tendresse d'une compagne que son cœur avait éeue dès le premier instant.

Mais, un jour vint où elle se trouva impuissante en face du malheur pressenti. Malgré les prières de Marie-Félice, Henri de Montmorency s'était décidé à céder aux sollicitations de Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII. Il prenait les armes contre le roi et accueillait Gaston d'Orléans dans ses Etats du Languedoc. Cette insurrection se termina promptement par la défaite de Castelnaudary, où Montmorency, faisant preuve du plus grand courage, reçut dix-huit blessures et dut être relevé par un des siens, sur le champ de bataille. A peine remis, le duc était transporté à Toulouse et son interrogatoire commençait.

On ne peut, sans une émotion intense, lire le récit du jugement et des derniers instants d'Henri de Montmorency. Toute une vie d'honneur, de dévouement au roi, de bravoure, de hauts faits d'armes ; ses dignités de pair, de maréchal de France, l'amour dont ses sujets du Languedoc l'entouraient, rien ne pouvait plus le sauver et le protéger. Il était d'autant plus aimé et plus haut placé que sa mort devait servir d'exemple à ce principe sacré de l'autorité royale, dont Richelieu avait fait une charte implacable et qui empêcha Louis XIII de pardonner.

La duchesse ne fut même pas admise à demander sa grâce, et son désespoir ne trouva de consolation qu'en face de la grandeur d'âme, de la piété et de la sérénité avec laquelle Henri de Montmorency marcha à l'échafaud. Il avait, en quelques jours, monté si haut, que tout, désormais, lui paraissait superflu, sauf le soin de son âme et sa préparation à l'éternité. Non seulement il pardonnait à ceux qui le faisaient mourir, mais il demandait à sa femme de faire de même.

Elle suivit si bien son conseil que, après l'avoir pleuré comme peu de veuves le font, elle ne chercha plus que la perfection qui, depuis ses jeunes années, avait été le but de son âme. D'abord obligée, par Richelieu, qui l'accusait d'avoir entraîné son mari dans sa rébellion, à la résidence-prison du vieux château des Bourbons, près de Moulins, elle se fit, son exil fini, admettre comme « pensionnaire » chez les Visitationnes. Le monastère de Moulins était le deuxième de l'ordre fondé par la Mère de Chantal. La duchesse en devint la bienfaitrice, vivant là une

existence de prière et de renoncement, édifiant les religieux, la population, et les visiteurs illustres — Louis XIV, Anne d'Autriche, Henriette d'Angleterre, Christine de Suède, des prélats, des grands seigneurs — qu'attirait auprès d'elle le renom de ses vertus et de son admirable résignation.

La cour, en revenant de Lyon, s'arrêta à Moulins. Louis XIV voulut se rendre au couvent de la Visitation pour y saluer la veuve de Montmorency. Le roi se fit conduire à sa cellule et y entra avec la reine, sa mère, son jeune frère et leur cortège. « Vous n'auriez pas cru, Madame, dit-il à la religieuse, voir jamais tant d'hommes dans une si petite chambre, mais je me persuade qu'il n'y en aura pas un ici à qui il ne soit profitable d'être entré. » — « Sire, dit-elle, fort troublée, je n'aurais jamais pensé y voir votre Majesté. » Le jeune duc d'Orléans se mit à mesurer la cellule avec sa canne et s'écria : « Se peut-il que dix pieds d'espace fassent aujourd'hui l'habitation de Madame de Montmorency ! » Le roi lut les sentences, les prières qui faisaient l'ornement des murs et dit à ceux de sa suite : « Nous trouvons tous ici de quoi nous instruire. Il n'est pas besoin, Madame, ajouta-t-il en se retirant, que je vous recommande de prier pour le roi. Vous lui êtes assez proche pour prendre intérêt à ce qui le touche. »

Mme de Montmorency avait reçu le voile après quinze années de préparation, le 30 septembre 1657. Neuf ans après, elle était élue supérieure de la pieuse communauté, mais, usée par ses sacrifices et ses austérités, elle expirait au bout de douze mois, tenant sur sa poitrine le cœur de Françoise de Chantal et embrassant son crucifix.

Lorsqu'elle parlait à ses filles, elle disait, voulant le rayon de gaieté dans la vie spirituelle : « Il ne faut pas faire cette honte à Jésus-Christ que de perdre sa joie à son service ! » et son âme exultait sans doute encore de cette pensée manifestée après le transport du corps du duc de Montmorency dans la chapelle du monastère qu'elle avait fait construire : « Que j'ai de joie d'avoir pu loger sous le même toit mon Dieu et l'époux qu'il m'avait donné ! »

B. de Brémond.

## Les diplomates du Reich

Berlin, 4 septembre.

Le chancelier a procédé aux nominations suivantes : le ministre von Keller est nommé ambassadeur à Ankara. M. von Stœhrer, ministre au Caire, est nommé ministre du Reich à Bucarest. M. Bode, conseiller de légation, est nommé consul général à Marseille. M. Voigt, conseiller de légation, est nommé consul général à Zurich, et M. Dœhle, conseiller de légation à l'ambassade d'Allemagne à Paris, est nommé consul général à Jérusalem.

## Nouvelles financières

### Un emprunt américain souscrit

L'émission de 500 millions de dollars de bons à court terme à 42 mois au taux de 1,5 % a été plus que couverte en moins de 24 heures.

Cette émission avait été offerte aux souscripteurs en même temps que s'ouvraient les opérations de conversion du dernier emprunt de guerre.

Le succès de cette conversion efface l'échec de la récente émission de 100 millions de dollars qui n'avait été souscrite que dans la proportion de 85 %.

## PETITE GAZETTE

### Contre les étudiants « carottiers »

L'université d'Athènes vient de créer un bureau de liaison avec les parents qui commence à donner des fruits — des fruits très amers pour les étudiants récalcitrants et les cancre.

Les familles sont informées par bulletins individuels si leur fils a passé ses examens avec succès ou non et s'il a subi une peine disciplinaire. Les parents ont été très contents de cette innovation, et les lettres de remerciements affluent à l'université d'Athènes ; mais il y a des lettres qui ne laissent d'être éloquentes.

En voici une qui provient d'un vieillard de soixante-dix ans, de Naupactie ; le pauvre père, s'adressant au Bureau de liaison avec les parents, demande si son fils, inscrit à la faculté de médecine en 1928, est à la fin de ses études.

— J'ai vendu, dit-il, mon dernier champ pour les études de mon fils ; c'est en vain que je l'attends ici depuis six ans comme médecin.

Le doyen de la faculté lui révèle la vérité tragique en y ajoutant quelques paroles de consolation : son fils n'a passé aucun examen, même pour la première année de ses études.

D'autre part, une jeune personne vient d'apprendre par ce même bureau que son fiancé, qui se disait à la fin de ses études, n'était qu'à la première année. Le prétendant ne visait qu'à la dot.

Les parents ne cessent de louer cette initiative de l'université d'Athènes.



M. RICKETT qui a négocié avec le négus la concession du pétrole d'Ethiopie.



M. GUINAZU ministre d'Argentine à Berne, qui préside les débats du Conseil de la Société des Nations sur le litige italo-abyssin.

## L'école soviétique

Moscou, 4 septembre.

Une ordonnance vient d'être publiée rendant beaucoup plus rigoureuse la discipline scolaire et introduisant pour les élèves des uniformes scolaires. Chaque élève aura désormais une carte d'identité.

## Les Soviets et les Loges maçonniques

La revue Alpina, organe de la franc-maçonnerie suisse, dit que, contrairement à ce que nous avons annoncé, la franc-maçonnerie reste interdite en Russie.

**Beim**  
Hotel Restaurant **WÄCHTER**  
on un mot: tiptop



# Nouvelles de la dernière heure

## Le mémorandum italien à Genève

Milan, 5 septembre.

Le Corriere della Sera écrit :

« Nous ne dirons que peu de mots sur le caractère et l'importance du mémorandum présenté par l'Italie au Conseil de la Société des nations et sur les déclarations faites au nom du gouvernement italien. Nous n'insisterons que sur leur clarté. L'Italie se présente à Genève avec un volumineux dossier d'accusations contre l'Abyssinie. Elle le soumet au jugement de la Ligue et à l'opinion mondiale. L'Italie n'a nullement l'intention de se prêter à une discussion. Les documents sont ce qu'ils sont. Les faits parlent d'eux-mêmes, et c'est heureux qu'ils soient montrés à la pleine lumière du soleil. L'Italie ne soumet pas sa cause au Conseil pour obtenir une approbation ou un désaveu. Nous ne voulons donc aucune discussion. Nous ne reconnaissons pas à l'Abyssinie le droit de discuter. Nous donnerons volontiers des renseignements à l'opinion publique mondiale, qui est d'ailleurs suffisamment au courant des faits par le mémorandum complet du gouvernement italien. »

Paris, 5 septembre.

(Havas.) — Le Petit Parisien analyse les déclarations faites, hier mercredi, à Genève.

« La déclaration faite par M. Laval a favorisé la tendance à la conciliation et a apporté une nouvelle contribution à la sauvegarde de la paix. La déclaration du baron Aloïsi fut surtout un écrasant réquisitoire contre l'Ethiopie. »

Le Matin dit :

« La situation n'est pas plus grave. Il n'y a pas de péril immédiat, et, maintenant que le Conseil a été saisi officiellement, c'est à lui qu'il appartient de remplir sa mission naturelle. La France rentre maintenant dans le rang. »

L'Echo de Paris rapporte l'impression de nombreux observateurs à Genève, à savoir que la position de l'Italie indique un fléchissement.

« L'hésitation de l'Italie, si hésitation il y a, ne procéderait-elle pas de la croyance qui commence à se faire jour ici que, devant une attaque italienne, l'Angleterre, ne pouvant obtenir de sanctions collectives, agirait de sa propre initiative pour défendre le Covenant, ainsi que l'article 16 lui en donne le droit. Elle en aurait certainement le pouvoir. »

L'Œuvre relève :

« En réalité, dans la coulisse, dès aujourd'hui, s'œuvre une nouvelle conférence tripartite, dont les conversations seront tenues très secrètes et au cours desquelles la France et l'Angleterre insisteront sur les propositions anglaises. »

La presse d'extrême-gauche fait un très mauvais accueil à la déclaration du baron Aloïsi et réclame des sanctions.

Le Populaire, notamment, écrit :

« Le devoir de l'heure actuelle, c'est d'éviter la guerre à tout prix. Eviter la guerre, c'est appliquer rigoureusement le pacte de la Société des nations. Les sanctions économiques et financières suffiraient. »

Saint-Brice écrit dans le Journal :

« C'est par une véritable ovation à M. Laval et à la France que s'est ouvert l'épisode certainement le plus grave de la carrière déjà si mouvementée de la Société des nations. Ce fut une manifestation absolument spontanée à l'égard de M. Laval. La simplicité de ce dernier n'est certainement pas le moindre élément de sa popularité qu'on a déjà eu l'occasion de constater. Il y a un autre point bien plus frappant encore, c'est le prestige de l'action. Ce que la foule voit en M. Laval, c'est l'homme qui paraît seul capable d'assurer le salut. Grand honneur, mais lourde responsabilité. »

Du Petit Parisien :

« Je puis écrire sans aucune exagération que l'allocution de M. Laval a produit sur toute l'assistance du Palais des nations le meilleur et le plus profond effet. A travers son discours, la France est apparue dans son rôle traditionnel de gardienne de la paix par la sécurité collective. Chacun a pu constater que l'axe de sa politique étrangère ne s'est pas déplacé d'une ligne de la plate-forme genevoise sur laquelle, depuis la guerre, il a toujours reposé. »

« Cette première séance du Conseil de la Société des nations, écrit Excelsior, a été consacrée à l'examen d'ensemble du problème abyssin. Elle décevra peut-être certains pacifistes belliqueux qui rêvaient de voir Genève lancer ses foudres et précipiter la guerre. Par contre, les véritables amis de la paix auront pu constater que la Société des nations, par des procédures conciliantes, réussira sinon à écarter définitivement les risques du conflit italo-éthiopien, tout au moins à les limiter et en épargner les répercussions graves en Europe. »

Le correspondant de l'Echo de Paris à Genève, « Après avoir lu et relu les discours échangés dans cette première séance du Conseil de la Société des nations, aux prises avec l'affaire italo-éthiopienne, j'avoue qu'il est difficile de donner un exposé où l'action italienne à Genève apparaisse logique. Sans doute s'exposerait-on à beaucoup d'erreurs en essayant dès maintenant de définir avec rigidité la politique du gouvernement fasciste. »

## La presse anglaise

Londres, 5 septembre.

(Havas.) — La presse est unanime à louer les déclarations de M. Laval et à noter la communauté de vues franco-britannique à l'égard du Covenant.

« A la fin de cette journée de délibérations, écrit le Daily Telegraph, on a l'impression qu'une issue de l'alternative internationale n'est pas aussi impossible à trouver qu'il avait semblé jusqu'ici. Le discours d'ouverture a montré que l'Italie pouvait obtenir beaucoup sans avoir recours à la guerre, et que la France et la Grande-Bretagne, tout en désirant conserver avec l'Italie les plus amicales et les plus étroites relations, sont décidées à protester résolument contre tout acte belliqueux. »

Il semble au Times que la réponse du baron Aloïsi ne contienne que bien peu d'espoir d'un règlement amical.

« Néanmoins, MM. Laval et Eden ont raison de s'engager à continuer jusqu'au bout leurs efforts pour faire prévaloir les méthodes de compromis. »

Le News-Chronicle écrit :

« Il est difficile de partager l'optimisme exprimé par M. Laval au Conseil de Genève. Si M. Mussolini refuse encore d'accepter l'arbitrage de la Société des nations et déclare délibérément la guerre à l'Ethiopie, son agression en violation du Pacte n'aura pas l'ombre d'une excuse. »

## L'attitude de l'Angleterre

Londres, 5 septembre.

(Havas.) — Le Moring Post croit savoir qu'un conseil de cabinet aura lieu cet après-midi en vue de passer en revue les modifications survenues dans la situation éthiopienne depuis une quinzaine.

## Les concessions du sous-sol abyssin

Londres, 5 septembre.

(Havas.) — On mande d'Addis-Abéba au Daily Telegraph que l'accord signé à Londres entre le Dr Martin, ministre d'Ethiopie et M. Leo Cherton concerne la concession de terrains qui sont la propriété personnelle du ministre, dans la province de Wallega. Les intérêts américains en cause s'engageaient à fournir un prêt de 200,000 livres sterling au gouvernement éthiopien, garanti par la concession pour 50 ans d'une région qui n'était pas déterminée par les parties. Le Daily Telegraph ajoute que la région de Wallega est très riche en or et en platine.

## Les Etats-Unis et la Société des nations

Washington, 5 septembre.

(Havas.) — Le Département d'Etat envisage la réorganisation du personnel de la délégation américaine à la conférence du désarmement à Genève en vue de renforcer la coopération américaine dans les affaires internationales. Rien n'a encore été décidé, mais on s'attend à ce que M. Hugh Wilson, ministre des Etats-Unis en Suisse, également observateur à la Société des nations, qui réside actuellement à Berne, ouvre un bureau à Genève.

## L'expulsion de Paris d'un agent hitlérien

Paris, 5 septembre.

(Havas.) — Depuis longtemps déjà, annonce le Matin, les services de la Sûreté nationale surveillaient, en collaboration avec le ministre des affaires étrangères, l'activité des cercles nationaux-socialistes allemands de Paris. A la suite de cette enquête, les services de la Sûreté adressèrent au ministère des affaires étrangères un rapport concernant l'activité du chef du cercle nationaliste-social de Paris, Werner Spieker, qui, titulaire de la carte de travailleur étranger, se livrait à une propagande antifrançaise à peine déguisée. A la suite de ce rapport, le renouveau de Spieker fut décidé et un arrêté d'expulsion fut pris contre lui le 12 juin dernier. Mais l'ambassade d'Allemagne adressa une protestation officielle au gouvernement français, qui accorda à Spieker un délai pour quitter le territoire. Le délai étant expiré, Spieker a dû quitter la France.

## Les manœuvres militaires françaises

Paris, 5 septembre.

La première phase des manœuvres de Champagne a pris fin. Les troupes ont regagné leurs cantonnements en attendant la reprise des opérations ce matin. M. Albert Lebrun est attendu demain sur le terrain des opérations.

## Un discours du Dr Schacht

Berlin, 5 septembre.

Le conseil de la Chambre de l'économie du Reich s'est réuni hier, 4 septembre, en présence du Dr Schacht, ministre de l'économie. Dans son discours, celui-ci a souligné l'importance de la collaboration entre la Chambre de l'économie du Reich, qui englobe les divers groupements patronaux, et le Front du travail. « Il faut éviter, releva-t-il, que ce dernier ne devienne une sorte de syndicat et que la Chambre de l'économie ne se transforme en front des patrons ; sinon il en résulterait deux organisations basées sur le principe de la lutte des classes. » Après avoir insisté sur la nécessité de cette collaboration, le ministre a assuré que ses relations avec les dirigeants du Front du travail étaient empreintes de la plus entière confiance.

## Les services maritimes italiens

Rome, 5 septembre.

Plusieurs journaux ayant affirmé à divers reprises qu'à la suite de la réquisition des vapeurs italiens pour les tâches militaires, les services maritimes auraient subi des réductions et des modifications, l'agence Stefani se dit autorisée à déclarer que ces bruits sont sans aucun fondement et que les services maritimes italiens continueront leur activité intégralement.

## En route pour Genève

Vienne, 5 septembre.

M. Berger-Waldenegg, ministre des affaires étrangères d'Autriche, et M. de Kanya, ministre des affaires étrangères de Hongrie, sont partis hier soir pour Genève.

Paris, 5 septembre.

M. de Valera, président du Conseil d'Irlande, se rendant à Genève, est arrivé à Paris hier soir.

## M. Baldwin est reparti pour Londres

Paris, 5 septembre.

M. Baldwin, premier ministre de Grande-Bretagne, qui a terminé sa cure à Aix-les-Bains, est arrivé ce matin, à 8 heures, à Paris. Il est reparti aussitôt pour Londres.

## Le ministre yougoslave a quitté Paris

Paris, 5 septembre.

M. Stoyadinovitch, président du Conseil et ministre des affaires étrangères yougoslave, a quitté Paris hier soir.

## A la mémoire de la reine Astrid

Paris, 5 septembre.

Ce matin, à 11 h. 30, est célébré, à Notre-Dame, un service religieux solennel à la mémoire de la reine Astrid de Belgique. Les honneurs sont rendus par la Garde républicaine avec trompettes et tambours.

## Causes de béatification et de canonisation

Rome, 5 septembre.

Don Francesco Tomassetti, procureur général des Salésiens, a présenté à la Congrégation des rites une pétition, signée par de nombreux évêques du monde entier, demandant que le culte de saint Jean Bosco soit étendu à l'Eglise universelle.

Le Souverain Pontife s'est, en outre, vivement intéressé, au cours de l'audience qu'il a accordée à Don Tomassetti, à l'état actuel des causes de béatification et de canonisation dont les Salésiens se sont faits les promoteurs. Au nombre de ces causes figurent, notamment, celles de Domenico Savio, disciple de saint Jean Bosco ; de Don Rua, successeur du saint à la tête de la Congrégation, et de Sœur Mazzarello, première Supérieure générale des religieuses de Sainte-Marie-Auxiliatrice.

## Le cas d'une banque américaine à Paris

New-York, 5 septembre.

(Havas.) — Le banquier Bertrand Coles Neidecker, directeur de la « Travellers Bank » de Paris, a comparu devant un magistrat américain. Il a déclaré que la « Travellers Bank » est solvable ; ses clients lui doivent en effet 25 à 35 millions de francs français, tandis qu'elle ne doit environ que la moitié de cette somme.

## M. Morgenthau vient en Europe

New-York, 5 septembre.

M. Morgenthau, secrétaire au Trésor, compte s'embarquer dans une dizaine de jours pour l'Europe.

## Arrestation d'un receveur des contributions à Versailles

Paris, 5 septembre.

Le receveur des contributions indirectes d'Argenteuil, M. Louis Chardon, a été arrêté hier après-midi dans le cabinet de M. Grenier, juge d'instruction à Versailles, où il avait été convoqué après une enquête de l'inspecteur Moussu, de la première brigade mobile.

Ce dernier avait été chargé, à la suite d'une plainte administrative, de contrôler les agissements de ce fonctionnaire, qui paraissait suspects. En effet, un contrôle des comptabilités avait fait ressortir un découvert de 489,000 francs.

M. Louis Chardon a reconnu les faits qui lui sont reprochés. Il invoque, pour sa défense, ses faiblesses de joueur récent et malchanceux, car il n'avait commencé à fréquenter les champs de courses que depuis deux mois, et se servait des fonds de la recette dont il avait la direction. L'indélicat fonctionnaire a été écroué à Versailles.

## L'ouragan de Floride

Jacksonville (Floride, Etats-Unis), 5 septembre.

(Havas.) — On manque toujours d'informations précises sur le sort de milliers de personnes dans la région des Keyes (les Keys sont une longue chaîne d'îlots dans le prolongement de la Floride). Selon certains journaux, le nombre des morts s'élèverait à sept cents, mais selon des rapports officiels, assez vagues en raison du manque de communications, on estime que le nombre des victimes ne dépasserait pas deux cents.

Quoi qu'il en soit, l'ouragan a dévasté d'immenses régions et il est encore impossible d'évaluer les dégâts. Les autorités locales et le gouvernement fédéral prennent les mesures nécessaires pour procurer des secours aux populations sinistrées. On redoute un nouvel ouragan.

## Le bateau américain échoué sur la côte de Floride

Miami, 5 septembre.

(Havas.) — Le sauvetage des passagers du Dixie s'est poursuivi tard dans la soirée d'hier, mercredi, dans des conditions particulièrement difficiles. Les opérations ont dû être interrompues à la nuit, au moment de la marée montante et sous la pluie. A ce moment, 110 passagers et 54 hommes d'équipage avaient pu quitter le Dixie, sur 384 personnes se trouvant à bord. Sept navires continuent à entourer le bateau. Les dernières communications du capitaine du Dixie signalent que le navire prend eau, mais lentement, et que la situation n'est pas menaçante pour le moment.

## Les orages dans la Gironde

Bordeaux, 5 septembre.

Les orages qui se sont abattus sur le département de la Gironde ont pris l'ampleur d'une véritable catastrophe. En dehors des dégâts subis par de très nombreux immeubles, des récoltes ont été entièrement anéanties. Les ravages de l'ouragan sont surtout sensibles dans la région viticole de Libourne ou de Saint-Emilion, où l'on allait prochainement vendanger. Pour la plupart des propriétaires des crus fameux de cette région, le désastre est total. Pour l'ensemble du département, les pertes peuvent être évaluées à une quarantaine de millions.

## Cyclone au Maroc

Casablanca, 5 septembre.

(Havas.) — Un cyclone s'est abattu sur la région d'El-Menzel. Les ponts ont été emportés. On a retrouvé deux indigènes noyés ; le bétail a péri en grand nombre.

## SUISSE

### Les élections au Conseil national

Genève, 5 septembre.

Le comité électoral du parti national-démocratique a enregistré la décision de M. Edouard Steinmetz, conseiller national de ne pas accepter une nouvelle candidature aux Chambres fédérales.

### PUBLICATIONS NOUVELLES

Les 25 ans de l'Interrupteur-horaire Sauter, édité par la fabrique d'appareils électriques Fr. Sauter, à Bâle.

Dans une élégante plaquette, richement illustrée, la maison Sauter expose son activité depuis vingt-cinq ans, la fondation au petit village de Grindelwald, le transfert à Bâle en 1919 et les développements successifs d'une maison aujourd'hui florissante.

La maison Sauter a mis à profit pour sa main-d'œuvre les qualités exceptionnelles de l'ouvrier suisse. Elle a aussi bénéficié des qualités d'invention et d'audace de son directeur, Frédéric Sauter, qui a mis au point une série d'appareils dont l'interrupteur-horaire n'est qu'un exemple. Citons les horloges à contact, les allumeurs-extincteurs pour cages d'escaliers et les interrupteurs à distance, tous automatiques et dont l'usage s'étend toujours davantage.

La brochure de M. Sauter, fort bien écrite, est une lumineuse échappée sur le monde suisse de l'industrie métallurgique de précision.

### Changes à vue

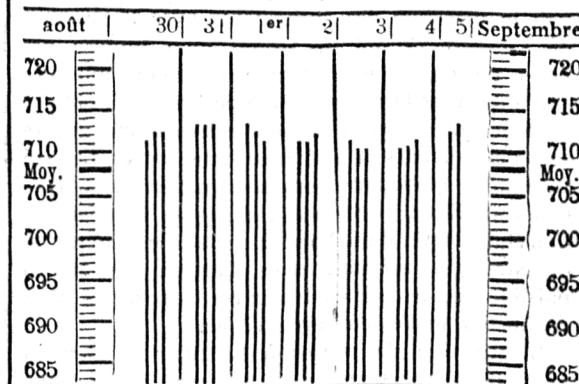
5 septembre, matin

	Achat	Vente
Paris (100 francs)	20 20	20 30
Londres (1 livre st.)	15 16	15 26
Allemagne (100 marcs or)	123 10	123 60
Italie (100 lires)	24 90	25 15
Autriche (100 schillings)	—	—
Prague (100 couronnes)	12 60	12 80
New-York (1 dollar)	3 05	3 09
Bruxelles (100 belgas : 500 fr. belges)	51 50	51 80
Madrid (100 pesetas)	41 80	42 20
Amsterdam (100 florins)	207 40	208 90
Budapest (100 pengö)	—	—

### BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

5 septembre

BAROMETRE



### THERMOMETRE

août	31	31	1 <sup>er</sup>	2	3	4	5	Septembre
7 h. m.	7	10	13	12	14	14	13	7 h. m.
11 h. m.	14	15	18	19	20	16	13	11 h. m.
7 h. soir	16	17	19	19	19	18		7 h. soir

### Temps probable

Zurich, 5 septembre, 11 h. du matin.

Encore très nuageux. Averses. Plus frais.



## Retour à la grande histoire

Aux époques de trouble que menacent les catastrophes, l'esprit est enclin à se tourner vers les refuges de l'histoire. Les maux présents s'oublient et la confiance renaît au souvenir des aïeux dont les gestes furent déclarés « gestes de Dieu ». Comme une fresque tachée d'ombre et d'or sur le fond mouvant de la Méditerranée, le passé offre les îles de légende et les cités de rêve où on aborde emporté par le mouvement de civilisation qui relie entre eux les proches rivages latins et donne à toute nation digne de comprendre ses rythmes intellectuels.

Beaux voyages de l'esprit, faits en pleine lumière, dans la splendeur du jour marin, tandis que sur l'univers actuel la montée des ténèbres s'accroît ! L'un des plus étonnants et des plus glorieux est celui qu'on entreprend à la suite des Croisés, frères modernes des Argonautes et, comme eux, paladins de la mer. Les fastes de la légende homérique et de l'histoire romaine rendent un son d'épopée moins brûlant que cette aventure chrétienne dont les acteurs projettent sur tout l'Orient l'éclat de leur titre de rois.

M. René Grousset, grand historien du moyen âge, a publié en février dans la *Revue de Paris* une étude sur Baudouin IV d'où se dégage avec ampleur le caractère de la Première Croisade. Récit fantastique comme ceux de la fable quand les dieux agissent au premier rang. Mais l'histoire est véridique. Il fut jadis des chevaliers, capables de devenir empereurs, dont l'esprit travaillait de concert avec l'épée et qui administraient les royaumes conquis par la force à la manière sage et profonde des Capétiens.

Seule, la première croisade atteignit au but poursuivi : la prise de Jérusalem et la délivrance du Saint Sépulchre. Toute française, elle est organisée par un pape français, Urbain II, et conduite par des chefs français ; Raymond de Toulouse, Godefroy de Bouillon, Baudouin de Flandre, Tancred et Bohémond. Chacun sait les prodiges d'héroïsme et d'endurance mis à l'actif de ce « peuple en marche » qui devait laisser plus de six cent mille morts sur les chemins du Tombeau. Soit dévorante, chaleur intolérable, épuisement des plus robustes sous le poids de la cote de mailles et du casque d'acier, obligation de soutenir la guerre d'escarmouches continuelle menée par les Turcs, rien ne manque aux souffrances des Croisés. Dans Antioche assiégé où les vivres n'entraient plus, ils s'étaient vus réduits à manger de l'herbe, du cuir et de la chair de cadavres. Mais la découverte, au fond d'une église, de la lance qui transperça le Cœur du Christ avait exalté leur courage à tel point que, mourant de misère et de faim, brûlés par la fièvre, ils étaient parvenus, dans une impétueuse sortie, à bousculer l'ennemi, pèlerins et soldats reprenant ensuite au chant des psaumes leur route de chimère et d'amour. Il fallut trois ans pour atteindre Jérusalem. Quand les tours brillantes et les portes blanches de la Cité de Dieu s'élevèrent à l'horizon, la joie des Croisés fut telle que plusieurs d'entre eux moururent, foudroyés dans l'extase de la vision.

En Syrie et en Palestine, une France d'outre-mer, le royaume franc de Jérusalem, devait naître du fabuleux voyage. Son chef, Amaury Ier d'Anjou, forgeait des plans de conquête s'étendant à tout l'Islam, mais il avait compté sans la puissance et le génie de Saladin, le restaurateur de la monarchie et de l'unité musulmanes. Vaincu en Egypte au sortir d'une campagne éclatante, mais de proportions démesurées, Amaury n'eut pas le temps de préparer sa revanche ; la mort le prit, jeune encore, et laissant pour héritier du royaume un fils de treize ans, Baudouin IV, qui devait mourir lui-même à vingt-quatre ans. L'enfant était, selon la chronique, d'une intelligence et d'une beauté princière, mais le mal sinistre de l'époque et de la contrée dévorait sa chair, et dans l'histoire, toute brûlante de sa jeunesse et de ses actes surhumains, il sera connu seulement sous le titre de « roi lépreux ».

L'avènement de Baudouin le surprit au milieu des études d'histoire et de poésie où l'entraînait son précepteur, l'archevêque Guillaume de Tyr, un des humanistes en qui le moyen âge annonce la Renaissance. Tous les chroniqueurs ont noté l'érudition précoce du roi et ses goûts de latiniste. Mais l'heure n'était plus aux beaux vagabondages de l'esprit dans le jardin des lettres anciennes. Raymond III, comte de Tripoli et régent de Jérusalem, avait à défendre Alep contre Saladin, déjà maître de Damas. Baudouin, appelé à l'aide, prit la direction des événements avec l'assurance de l'homme à qui un grand nom impose des actes de chef. Opérant une diversion militaire brillante dans la région même de Damas, il obligea l'ennemi qu'effrayait la perspective d'une guerre sur deux fronts à solliciter une trêve. Le roi vainqueur atteignait alors ses quatorze ans. D'écuyer studieux, sensible aux musiques virgiliennes, il s'était élevé d'un bond à l'état de général et de stratège, oubliant dans l'action les études paisibles et les rêves littéraires poursuivis sous l'égide du professeur archevêque.

L'obligation de penser à l'héritier de demain apparaissait plus amère en présence de ce jeune génie foudroyant qu'on sentait capable d'incliner l'histoire sous le sceptre de la France. Mais la lèpre continuait son travail rongeur, malgré l'effort des *mires* appelés de toutes les villes du royaume. Baudouin suivait la marche insidieuse de la mort dans sa chair du même regard dont

il l'eût accueillie, l'épée en main, dans le face à face des champs de bataille. Il avait dix-sept ans quand l'arrivée de son cousin, Philippe d'Alsace, comte de Flandre, lui apporta l'illusion de se voir remplacé par un maître digne de l'heure, les princes flamands jouant un rôle illustre dans la conquête et l'organisation de la Syrie franque. Philippe, malheureusement, trompa les espérances fondées sur la tradition ; les supplications mêmes du roi ne le décidèrent pas à prendre le commandement de l'expédition franco-byzantine, dont le succès eût à jamais ruiné la puissance musulmane en Egypte. Au lieu d'attaquer Saladin chez lui, comme le voulait Baudouin, il entraîna les gros des troupes françaises dans la Syrie du nord, laissant ainsi l'ennemi libre d'orienter ses forces vers une Palestine désarmée.

Le raid foudroyant de Saladin sur Ascalon suivit de près la défection du comte de Flandre. Il restait à Baudouin quatre cents hommes à peine pour défendre la Judée, ses soldats guerroyant sans motif entre Alep et Antioche. Mais les vertus ancestrales suffisaient à ce cœur devenu rempart contre l'ennemi et foyer de l'honneur capétien. C'est avec la foi des saints que le lépreux se mit en marche, précédé de la vraie croix, trésor essentiel des Francs, et suivi d'une petite armée, hâtivement rassemblée. Ses mouvements furent si rapides et si résolus qu'il devança le sultan à Ascalon et, derrière les murs menacés, vint grouper les quelques centaines de chevaliers destinés à tenir tête aux forces égyptiennes.

Saladin, qui disposait de vingt-six mille hommes, ne jugea pas nécessaire de retarder sa course à travers le pays où les bourgs et les fermes incendiés et les cadavres pressés sur le sol témoignaient de son passage. Il laissa devant Ascalon quelques troupes de couverture désignées pour attendre l'inévitable reddition des Francs, et reprit le chemin de la grande plaine, vers le mirage de Jérusalem. Et voici que, à l'entrée de la vallée des Térébinthes, une armée surgit devant lui, celle même qu'il croyait captive et vaincue dans Ascalon. Baudouin avait profité de son absence pour opérer une des héroïques et fougues sorties dont les Francs gardaient l'apanage et qui jetaient la stupeur parmi les Orientaux.

L'évêque de Bethléem, Aubert, élevant alors dans ses mains la vraie croix, le jeune prince s'agenouilla pour demander avec larmes le miracle d'une victoire. Et la petite troupe, que le courage de l'impossible exaltait comme son chef, fonça sur la grande armée avec une telle ardeur que le miracle eut lieu et qu'on vit se disperser sous les éclairs des épées franques les soldats innombrables de Saladin. Un historien arabe décrit l'attaque en des termes imagés : « Soudain, surgirent les escadrons des Francs, agiles comme des loups, aboyant comme des chiens, ils chargèrent en masse, ardents comme la flamme. Les musulmans lâchèrent pied. » Et M. Grousset ajoute : « Saladin, le sultan d'Egypte et de Damas, le chef de l'Islam sunnite, avec ses milliers de Turcs, d'Arabes, de Kurdes et de Soudanais, fuyait devant les trois cents chevaliers de l'adulescent lépreux. »

Victoire prodigieuse, mais non point isolée. Toute la brève existence de Baudouin retentit de ce fracas des batailles qui donne à sa brièveté même un caractère de gloire pathétique. Au milieu des intrigues de cour et des menaces d'invasion où s'agitait le royaume, il traverse des heures de dépression, le mal dont l'œuvre de torture sournoise s'accomplit dans son corps ne lui permettant pas de surmonter toujours les crises de méfiance et de doute provoquées par les trahisons de son entourage. « Il semblait déjà tout pourri, dit la chronique, et que les membres lui dussent choir. » Sa sœur Sybille s'était mariée en secondes noces avec Guy de Lusignan, cadet de famille, dont le joli visage représentait toute la fortune, et l'avenir de la deuxième France reposait dans les mains frivoles des deux jeunes gens. Il fallait parer aux décadences prochaines,

et Baudouin se trouvait seul, des rapports mensongers ayant éloigné de lui l'allié fidèle, Raymond III, compagnon des premières guerres. Heures de défaillance morale inévitables, mais qui feront plus sonores les actes de demain, quand le malade, opposant sa foi et son courage à la souffrance, reprendra ses fonctions de roi.

Une heure vint, cependant, où Baudouin se jugea vaincu par le mal. Presque aveugle et ne pouvant plus faire usage de ses pieds et de ses mains, il crut nécessaire d'abandonner à son beau-frère, Guy de Lusignan, la direction des affaires et le soin de mettre fin aux attaques multipliées par Saladin. Ambitieux sans scrupules, dépourvu de toutes les qualités de l'honnête homme et de l'homme d'Etat, Lusignan témoigna bientôt de son incapacité, comme de sa mauvaise foi. Mais, quand l'obligation s'imposa de lui enlever la « baylie » du royaume, Baudouin dut marcher sur Ascalon et Jaffa, dont le nouveau chef refusait de céder le commandement, d'où menace d'une guerre civile ajoutée aux difficultés créées par la guerre avec Saladin. La rentrée en scène de Renaud de Châtillon vint mettre le comble au désordre. Le chevalier corsaire avait pris, cette fois, pour but de ses expéditions sanglantes les villes saintes de l'Arabie, la Mecque et Médine, projet insensé qui eût absorbé les forces totales du royaume et qu'il comptait réaliser avec ses bandes sauvages de pillards. C'était ruiner d'un geste la politique sage et humaine des rois de Jérusalem, toujours appliqués à maintenir l'équilibre oriental à travers les dissensions des dynasties et des tribus et qui exerçaient un rôle respecté d'arbitres et de pacificateurs. L'acte dément de Renaud souleva contre eux l'Islam tout entier, chaque prince chrétien étant tenu pour responsable de la liberté du culte et des sanctuaires musulmans.

Saladin profita de la situation pour envahir la Transjordanie et s'avancer à la tête d'une puissante armée vers ce Krak de Moab où Renaud, inconscient, célébrait dans les réjouissances et les festins le mariage de son beau-fils. Baudouin IV, le Roi lépreux, n'était alors qu'un supplicié agonisant, une loque humaine de toutes parts déchirée. Mais l'idée du royaume en danger ébranla chez lui ces réserves de forces secrètes qui veillent en tout homme destiné à la grandeur et lui inspirèrent l'acte imprévu et foudroyant réclamé par les circonstances. Dans le corps devenu cadavre décomposé, l'âme s'éveillait, brûlante comme aux jours de la première victoire. Ayant remis le commandement de l'armée au comte de Tripoli, Baudouin, porté en civière à la suite des soldats, fit dans la forteresse assiégée du Krak une entrée triomphale, sa vue seule suffisant pour mettre l'ennemi en déroute. La faiblesse et l'épuisement de son corps prêt à retourner vers la terre, ses yeux morts, sa chair sanglante l'environnaient d'une gloire que les derniers Croisés verraient, une fois encore, se lever du front de saint Louis mourant dans les sables africains.

Une nouvelle tentative de Saladin pour s'emparer, six mois plus tard, des possessions de Renaud se brisa contre la même volonté inflexible du mourant. Jusqu'au dernier jour, le Roi lépreux avait combattu pour maintenir l'unité du royaume et l'autorité du Roi, fondement de l'ordre et de la paix française. Il mourut le 16 mars 1185 et son peuple l'ensevelit dans l'ombre du Golgotha, près du sépulchre de son Maître, celui dont il avait partagé le destin de douleur et servi la cause éternelle.

Ainsi des voix consolantes s'élèvent du passé, voix qui traversent la mer et le temps pour rejoindre aux tranchées de 1914 le même peuple immortel et dire quels germes d'héroïsme et de sainteté portera toujours en elle la Fille aînée de l'Eglise.

Yvonne de Romain.

### CALENDRIER

Vendredi 6 septembre  
Saint ELEUTHÈRE, abbé

## LES GRANDS MUSICIENS



TOSCANINI

Le grand chef d'orchestre italien, qui participe au festival musical de Salzbourg.

## Variétés

### Massaouah

Massaouah, sur la mer Rouge, est le port principal de l'Erythrée.

Le port de Massaouah est non seulement d'accès facile, mais il est le plus vaste et le plus sûr de la mer Rouge. Il laisse bien loin derrière lui Assab, Moka, Hodeida, Suez, Suakim et même Port-Soudan. Sa configuration est toute particulière.

Massaouah est une île plate, madréporique, longue d'un kilomètre sur 300 mètres de largeur. Une digue la relie à une autre île de même nature, Taulud, qu'une autre digue, longue d'un kilomètre et demi, unit à son tour à la terre. Le port est constitué par le miroir d'eau situé entre les îles, les digues et la côte. Massaouah comprend la vieille cité arabe, les entrepôts, le centre commercial et la douane ; Taulud, le palais du gouvernement, les écoles, l'église et les habitations européennes.

Sur la côte, sont les établissements industriels, les salines qui exportent chaque année plus de cent mille tonnes de sel, la centrale électrique, la fabrique de glace, les dépôts de charbon, la station radiotélégraphique.

Jusqu'au début de cette année, le port n'était aménagé que pour un trafic mensuel moyen de cinq mille tonnes. Les quais longs de 300 mètres, les moyens mécaniques d'élévation, le raccordement au chemin de fer d'Asmara, les magasins et les hangars étaient jugés suffisants pour ce trafic limité. Dans les eaux calmes de Massaouah ne venaient normalement, chaque mois, que deux courriers postaux italiens, un ou deux cargos grecs ou britanniques faisant le cabotage avec la Méditerranée, quelques vapeurs japonais venant charger du sel à destination des Indes, sans parler des voiliers et des samboucs trafiquant avec l'Arabie. Dans la rade et la cité, la vie suivait un rythme lent, très lent, s'adaptant à l'économie de l'Erythrée comme au climat.

Massaouah est certainement l'un des points les plus chauds du monde. De juin à septembre, le thermomètre atteint quotidiennement 40° à 45° pendant le jour, à l'ombre, et descend rarement la nuit au-dessous de 30°. La température y est donc beaucoup plus torride qu'au Sénégal et même qu'en Somalie française, à Djibouti, entre autres, dont l'été est tempéré par les moussons. Elle est peut-être moins élevée que dans certaines régions du Sahara. Mais, au désert, la chaleur, toute brûlante qu'elle soit, est sèche, presque tonique. A Massaouah, par contre, règne, en cette saison, la véritable chaleur tropicale, chaude, humide, déprimante. Les passagers des vapeurs qui, pendant l'été, traversent la mer Rouge, ont tous une sensation de serre chaude. Encore ont-ils l'agrément du courant d'air soulevé par la vitesse du paquebot.

Jeter l'ancre, en août, à Massaouah, c'est, sous un ciel de feu, dans l'immobilité absolue d'une atmosphère, incandescente, dans la buée blanche qui monte de la mer et vous inonde, demeurer en permanence à l'étau. « Durant la nuit que nous passâmes à bord du *Mazzini*, écrit un correspondant du *Temps*, la température des cabines ne descendit pas au-dessous de 36°. Les trois cents passagers du bord se virent forcés, à demi nus, de s'étendre au hasard, le long des bastingages, les uns sur des lits de camp, les autres sur les matelas de leurs couchettes, sur les chaises longues, les fauteuils du bar. Dans l'entrepont de deuxième classe, ce n'était plus, à même le plancher, qu'un enchevêtrement de têtes, bras, jambes et torsos nus. Et dès l'aube, après une transpiration de fièvre, ce fut la course à l'eau fraîche, au thé froid, aux orangeades frappées. Car dans un pareil bain turc, on ne peut s'abstenir de boire avec avidité des boissons glacées. Chacun les condamne, mais chacun les absorbe. Il en résulte des catarrhes gastriques, des arrêts de digestion, des sueurs constantes. C'est pourquoi on a songé à Massaouah à interdire l'usage de la glace. Mais qui se soumettrait à une pareille prohibition ? »

Le climat de cette côte n'est pas toute l'année celui que nous venons de décrire. Il est des saisons plus propices. De décembre à avril, on y vit presque normalement. Mais Massaouah n'en reste pas moins un lieu d'une inclémence rare. Certaines incommodités peuvent être évitées. Mais il en est d'irréremédiables. Car elles ne dépendent plus des hommes, mais du climat. C'est cependant sur ces îles stériles, le long de ces digues surchauffées, sur cette côte sablonneuse et insalubre, sur ce coin de terre où tout paraît imposer une vie nonchalante, éteinte et diminuée que l'Italie, au cours de ces derniers mois, méthodiquement, sans défaillance, a déployé l'effort d'organisation le plus étonnant, le plus gigantesque, peut-être, qu'un peuple européen ait jamais fourni sur terre d'Afrique.

Le Sandwich  
par excellence!  
**PAINS**  
Benzbourg  
Boîte ronde 80 Boîte ovale 125



# FRIBOURG

## Assemblées conservatrices

### District de la Sarine

Jeudi, 5 septembre, à 8 h. 30 du soir :

Belfaux : aux XIII Cantons.  
Treyvaux : à l'auberge communale.  
Vuisternens-en-Ogoz : à l'Union.

Vendredi, 6 septembre, à 8 h. 30 du soir :

Autigny, à l'Écu.  
Cottens, Buffet de la gare.  
Marty-le-Grand, Cercle catholique.  
Ponthaux, à la Persévérance.  
Posieux, à la Croix-Blanche.  
Villarod, au Chevreuil.

### District de la Glâne

Jeudi, 5 septembre, à 20 heures :

Promasens, auberge de l'Étoile.  
Ursy, maison d'école.

Vendredi, 6 septembre, à 20 heures :

Vuisternens, Cercle conservateur.  
La Joux, auberge communale.  
Romont, Cercle catholique.

### District de la Veveyse

Jeudi, 5 septembre, 8 h. 1/2 :

Porsel, Fleur-de-Lys.

Vendredi, 6 septembre, 8 h. 1/2 :

Saint-Martin, Lion d'Or.

### District de la Gruyère

Jeudi, 5 septembre, à 20 h. :

Pont-Avry : hôtel du Lion d'Or.  
Riaz : auberge de la Croix-Blanche.  
Le Pâquier : maison d'école.

Vendredi, 6 septembre :

Bellegarde : hôtel de la Cascade, à 19 h.  
Charmey : hôtel du Sapin, à 21 h.  
Grandvillard : auberge de l'Agneau, à 20 h.  
Albeuve : hôtel de l'Ange, à 21 h.  
Vuadens : Hôtel-de-Ville, à 20 h.

Samedi, 7 septembre :

Lessoc : auberge de la Couronne, à 20 h.  
Montbovon : hôtel de Jaman, à 21 h.

### Tireurs glânois

Dimanche, 8 septembre, auront lieu au stand de Romont, sous les auspices de la Fédération des tireurs glânois, les concours suivants : match interdistricts, concours individuels, concours de jeunes tireurs et concours de juniors. Ces exercices commenceront dès 13 h. La Fédération a laissé le soin de cette organisation à la Société des carabiniers de Romont, qui terminera ainsi son activité pour 1935.

Lors des tirs militaires, 21 membres des Carabiniers de Romont ont obtenu la mention honorable de la Société suisse des carabiniers : MM. Marcel Ayer, Robert Ayer et Alfred Deillon, 122 points ; Henri Briod, 120 ; Raphaël de Gottrau, 119 ; Louis Bochud, 118 ; Alfred Maillard, 116 ; Hans Schumperli et Francis Criblet, 115 ; Max Chatton, 114 ; Etienne Magnin, 111 ; René Baumgartner, Louis Savoy et Fritz Wüthrich, 109 ; Julien Monney et Louis Fontaine, 108 ; Henri Guillaume, 107 ; Paul Python, 107 ; Oscar Liénard, Aloys Favre et Henri Progin, 105.

Au cours de jeunes tireurs, ont obtenu la mention honorable : MM. Emile Mornod, 22 p. ; Charles Jeanrenaud, 21 ; André Etienne, 19.

### La Journée fribourgeoise au Comptoir de Lausanne

Nous approchons du 11 septembre, date fixée pour la journée fribourgeoise au Comptoir suisse, à Lausanne, journée à laquelle prendront part la *Concordia*, le Chœur mixte de Saint-Nicolas, l'Union chorale de Grandvillard et les fameux Grenadiers.

Un train spécial à prix réduit sera mis à la disposition de l'importante phalange fribourgeoise. Le public aura la possibilité de profiter des avantages de ce train et bénéficiera, en outre, d'une entrée de faveur.

### Arrestation

La gendarmerie de Charmey a arrêté lundi, à Châtelard, un nommé Roch, originaire du Châtelard, âgé de 35 ans. Cet individu, qui venait de s'échapper de Bellechasse, a commis plusieurs vols en Gruyère. Quand on l'arrêta, il était en train de vendre un vélo.

### Adoration nocturne à Notre-Dame

En raison de la représentation du *Mystère*, l'Heure sainte n'aura pas lieu à la basilique mineure de Notre-Dame ce soir, jeudi ; mais, dès 10 h. 1/2, il y aura exposition du Saint Sacrement et récitation du chapelet. Le Saint Sacrement restera exposé à l'adoration des fidèles toute la nuit et jusqu'après la messe de 6 h. ; elle sera suivie de la bénédiction du Saint Sacrement.

## Le « Mystère »

Le *Mystère* sera de nouveau représenté ce soir, jeudi.

Il retrouvera sans aucun doute le succès de lundi, qui fut complet.

Les interprètes du *Mystère* ont compris qu'il ne s'agissait pas, pour eux, de tenir n'importe quel rôle. Ils se meuvent avec recueillement ; leur attitude, leurs gestes, sont pleins de la plus grande dignité. En cela, ils obéissent, inconsciemment, peut-être, à la musique qui, tout du long, est empreinte de majesté. Cette musique empoigne ; chaque note est une prière ; l'ensemble est comme un grand hymne ample et grave. Comment le compositeur a-t-il fait pour donner à des cuivres les accents d'un orgue ? Quelle musique forte, saine, solide, puissante et douce à la fois !

Cette musique est celle qui convient, non seulement à l'idée de fond du *Mystère* et aux scènes jouées, mais aussi aux paroles. Ces paroles, gracieuses, souples, aisées, pénétrantes, ont été travaillées, pesées, réfléchies, car, pour exprimer une idée si grande, il fallait qu'elles fussent justes. Il fallait aussi qu'elles fussent simples, compréhensibles, accessibles à chacun. Qu'y a-t-il de plus simple que les évangiles, et chaque phrase des évangiles ne veut-elle pas dire une chose immense ?

Tout cela, M. Eugène Fabre, l'éminent critique de la Suisse, a fort bien su le voir et le comprendre. Plus même : il a vibré avec les acteurs et les spectateurs, il a senti passer en lui l'émotion intense causée par la profondeur, la grandeur du *Mystère*, par l'esprit de foi qui l'anime. Il ne craint pas d'en comparer certains passages aux *Géorgiques chrétiennes* de Francis Jammes. Nous nous permettons de détacher encore quelques alinéas du compte rendu élogieux qu'il en a fait :

« Une œuvre de foi ! Je me disais, cependant qu'elle déroulait ses épisodes sur cette vaste place que garde la petite église Saint-Jean, que Francis Jammes se serait réjoui à la vue de ce peuple vivant sous nos yeux sa vie et il aurait retrouvé dans tout cela, dans les paroles du récitant, comme dans les très simples, très francs dialogues qui, ici et là, suspendent un instant le cours du flot musical, un peu de ce qu'il a mis dans certains de ses morceaux dramatiques, beaucoup de ce qu'il a si pieusement enfermé dans ses *Géorgiques chrétiennes*.

« Est-ce que vous ne voyez pas, lecteurs, qu'il s'est passé à Fribourg des choses assez extraordinaires ? Et je voudrais pour le dire que m'aiderait — humble chroniqueur que je suis, — un peu de cet esprit de foi qui faisait si totalement communier, hier soir, et les acteurs et les spectateurs.

« Il n'est que d'énoncer si sommairement que cela soit le texte de l'œuvre, pour comprendre jusqu'à quelle profondeur est allé l'auteur en accordant les multiples mystères des saisons au sublime *Mystère eucharistique*. Et l'on imagine sans peine que, s'adressant à un auditoire catholique, il l'a ému jusqu'au plus secret du cœur.

« Dans ce jeu où l'art a été, si j'ose dire, d'éviter l'artifice, on a su, et cela singulièrement, procéder avec une étonnante mesure à cette évocation et se garder, — faux pas si facile, — de donner dans la chromo saint-sulpicienne.

« Mais un *Mystère* est un enseignement. M. le chanoine Bovet ne l'a pas oublié, qui a confié à une petite interprète, dont la sincérité et l'accent savoureux ont ravi, une scène où le texte du catéchisme sur l'Eucharistie est commenté. Comprenez bien, lecteurs : ce texte, tous ceux qui l'entendaient le connaissaient, l'avaient appris, médité, et avec la lucidité de l'âge de raison, avaient mesuré la grandeur du mystère mis au centre même de leur foi. Ce n'était plus seulement les interprètes qui jouaient, mais avec eux tout l'auditoire qui, lui-même, prononçait leurs paroles. Était-il possible vraiment à un auteur d'approcher d'aussi près de l'authentique esprit des mystères d'autrefois ? Je ne le pense pas.

« M. Bæriswyl, lui, a mis les détails et les ensembles de ce vaste spectacle en place et avec une constante justesse. Il a réglé tout aussi bien les instants du dialogue, les mouvements d'une scène fragmentée, que les multiples et nombreuses évolutions que peut exiger, on l'imagine, l'évocation d'un village et, pour la finale, il a fait se disposer, avec un rare bonheur, sans le moindre heurt, sans une seconde de confusion, la longue procession où, des cavaliers porteurs de bannières aux gardes pontificaux, c'était comme une image du pays fribourgeois qui se déroulait sous nos yeux. »

### Incendie

Hier après midi, mercredi, vers 4 h., à Arconciel, des enfants qui jouaient avec des allumettes, devant une grange appartenant à l'hoirie Ernest Gross, ont mis le feu à un tas de paille. Le feu s'est propagé à la grange, taxée 4000 fr., qui a été partiellement détruite.

Tout le fourrage qu'elle contenait a été mis hors d'usage, soit par le feu, soit par l'eau.

## SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Mutuelle. — Ce soir, répétition aux Grand-places, à 20 h. 15, pour concert de samedi soir, au Livio.

## † M. Fritz Folly, ancien conseiller communal

Hier soir, mercredi, est décédé M. Fritz Folly, ancien conseiller communal de la ville de Fribourg. Il était âgé de 70 ans. Depuis quelques mois, M. Folly gardait le lit. Son état empirant, il fut conduit, lundi, à l'hôpital des Bourgeois, où il est décédé.

M. Fritz Folly fut, durant 25 ans, conseiller communal de notre ville. Il représentait le parti radical. Il avait comme ressort l'Usine à gaz. Ce fut un administrateur consciencieux, qui, avec la collaboration du personnel de l'usine, mena fort bien les destinées de cette entreprise de la commune.

M. Folly fit également partie de la commission de l'Orphelinat.

Aux élections communales de 1934, il ne fut pas réélu. M. Bardy seul passa, de la liste radicale. M. Folly fut d'autant plus affecté de cet échec qu'il avait pu constater qu'il avait été abandonné par un certain nombre de ses amis politiques.

M. Folly était un Fribourgeois tout dévoué aux intérêts de sa ville natale.

### Eglise des R. Pères Cordeliers

Demain, premier vendredi du mois ; à 6 h., messe chantée devant le Saint Sacrement exposé. A 8 h., messe en l'honneur du Sacré Cœur, litanies, consécration et bénédiction.

### Marché-concours de taureaux de Bulle

La journée d'hier, mercredi, a été consacrée à l'expertise de 788 taureaux annoncés au marché :

M. Eugène Chatton, de Romont, présidait les jurys, composés de MM. Samuel Schmid, député, à Spengelried (Berne) ; Chamorel, conseiller aux Etats, à Gryon (Vaud) ; Jules Collaud, directeur à Grangeneuve ; Gabriel Gex-Fabry, préfet du Val d'Illier (Valais) ; Pius Roggo, député, à Fillistorf ; René Bille, député, à Bel-Air-sur-Landeron (Neuchâtel) ; Casimir Gremaud, ancien député, à Echarlens ; Paul Chollet, expert, à Anières (Genève) ; J. André, directeur de l'Ecole d'agriculture de Soleure ; Charles Brulhart, éleveur, Givisiez ; Hermann Mani, expert, de Pfeffingen (Bâle-Camp.) ; Louis Mossu, ancien député, Broc ; Ami Blanc, député, Villard-sur-Chamby (Vaud) ; Joseph Yerly, éleveur, à Treyvaux ; Alex. Gœther, éleveur, La Brévine (Neuchâtel) ; Jules Garin, expert, Bulle ; Maurice Dubey, éleveur, Domdier ; Joseph Gaudard, député, Semsales ; Henri Menoud, expert, Romont ; Fritz Marbach, fils, éleveur, Grossried ; Fritz Stoll, secrétaire, Salvagny ; Pierre Oberson, vétérinaire, Fribourg ; Louis Gremaud, éleveur, Vaulruz ; François Bérard, éleveur, Châtel-Saint-Denis ; Jules Gachet, secrétaire, Epagny ; Julien Jaquet, éleveur, Les Glânes, et Maurice Bony, professeur, Grangeneuve.

De l'avis des experts, il y avait dans les sujets amenés au marché-concours des animaux de tout premier choix, dans la plupart des catégories des deux races exposées ; déjà dans l'après-midi, les marchés ont commencé à s'effectuer. Une commission serbe, accompagnée de M. le conseiller national Ueltschi, de Boltigen, a déjà opéré quelques achats, ainsi que la commission de Tchéco-Slovaquie, sous la direction de M. Aegert, régisseur de la Station suisse d'élevage en Yougoslavie. De nombreux Français sont également présents.

Le marché a été visité par M. Fluckiger, directeur de l'Office vétérinaire fédéral ; une cinquantaine d'agriculteurs du Département des Vosges, sous la conduite de M. l'abbé Meny, secrétaire de la Société d'agriculture ; le conseil communal de Glaris, qui était en excursion dans la contrée.

Pour la journée d'aujourd'hui, jeudi, on s'attend à une grande participation de visiteurs et à d'importants marchés.

### Des roulettes renversées

Ce matin, jeudi, vers 9 h. 1/2, près de Rosé, un auto-camion remorquant des roulettes est sorti de la route et a versé dans le talus ainsi que les lourds véhicules qu'il tirait.

## Etat civil de la ville de Fribourg

### Naissances

14 août. — Clerc Maurice, fils d'Alfred, mécanicien, de Rossens, et de Lina, née Genilloud, à Arconciel.

Duc Rose-Marie, fille de Maurice, commerçant, de Forel, et de Thérèse, née Carrard, Pérolles, 26.

Simon Pierre, fils d'Irénée, agriculteur, et de Cécile, née Cosandey, de et à Siviriez.

15 août. — Oberson Marie-Antoinette, fille de Jules, maçon, de Villaraboud, et de Marie, née Bays, Beauregard, 36.

16 août. — Brülhart Georges, fils d'Henri, employé de commerce, d'Alterswil, et de Bertha, née Hofstetter, Stalden, 7.

17 août. — Bongard Jacques, fils de Joseph, commerçant, de Saint-Antoine, et de Jeanne, née Ansermot, Schœnberg, 34.

18 août. — Savoy Philippe, fils de Louis, technicien, d'Attalens, et d'Hélène, née Savary, Monséjour, 17.

Marthe André, fils de Constant, bûcheron, et de Madeleine, née Brügger, de et à Oberried.

19 août. — Mosimann Martin, fils d'Otto, employé aux Entreprises électriques fribourgeoises, de Sumiswald (Berne), et de Marie, née Piller, Planche supérieure, 229.

Clerc Georgette, fille de Gaston, sellier, de Grenilles, et de Bernadette, née Jordan, à Avenches (Vaud).

Vonlanthen Rémy, fils de Maurice, journalier, de Saint-Antoine, et de Amande, née Pittet, à Magnedens.

21 août. — Busnelli Francesco, fils de Manlio, professeur, de nationalité italienne, et de Gabrielle, née Comte, à Senio (Italie).

Audriaz Jean-Claude, fils de Vincent, chauffeur, de Fribourg, et d'Augusta, née Thürler, Route-Neuve, 12.

22 août. — Defféard Andrée, fille de Joseph, maçon, de Chênens, et de Marie, née Bianchi, rue de Morat, 257.

Hess Camilla, fille d'Alfred, monteur, de Champagny, et de Camille, née Riedo, rue des Augustins, 124.

Brodard Gérard, fils de Félix, agriculteur, de La Roche et Fribourg, et de Marie, née Rigolet, à La Roche.

Chavaillaz Michel, fils d'Henri, agriculteur, et de Clara, née Galley, de et à Ecuwillens.

23 août. — Seilaz Jean-Pierre, fils d'Emile, agriculteur, de Bas-Vully, et d'Alice, née Schmutz, à Sugiez.

Marro Jeanne, fille de Charles, domestique, de Planfayon, et d'Emma, née Angéloz, Planche supérieure, 252.

Renevey Denise, fille d'Albert, employé de bureau, de Féigny, et de Blanche, née Dubey, avenue Weck-Reynold, 28.

25 août. — Favre Christiane, fille d'André, mécanicien, de Rossens, et de Geneviève, née Dubey, Chemin des Grottes, 24.

Meuwly Béatrice, fille d'Henri, menuisier, de Cormondes, et de Gabrielle, née Collaud, Monséjour, 13.

Spicher Françoise, fille de Robert, manœuvre, d'Ueberstorf, et de Luzia, née Balduzzi, Les Neigles, 281 (n'a vécu que 2 jours).

## RADIO

### Vendredi, 6 septembre

Radio-Suisse romande  
12 h. 40, gramo-concert. 18 h., musique de chambre par disques. 18 h. 40, *Le XVI<sup>ème</sup> Comptoir suisse à Lausanne*, causerie par M. Ernest Nef, journaliste. 19 h. 25, *Tourisme et sport*, communiqués. 19 h. 40, *La quinzaine politique*. 20 h., concert de musique variée par l'Orchestre Radio-Suisse romande. 21 h. 20, dernières nouvelles. 22 h. 30, *Les travaux de la Société des nations*.

Radio-Suisse allemande  
12 h. 40, voyage musical en Suisse. 16 h. 30, émission commune : concert par l'Orchestre Radio-Suisse allemande. 17 h. 30, œuvres d'Oscar Strauss, jouées par l'Orchestre Radio-Suisse allemande. 18 h. 5, marches, jouées par la musique du régiment d'infanterie 20. 18 h. 45, chants populaires écossais et gallois. 19 h. 50, musique récréative. 20 h. 40, causerie d'actualité. 21 h. 10, *Le Toréador*, opéra-bouffe en deux actes.

Radio-Suisse italienne  
12 h., disques. 13 h. 5, musique champêtre. 20 h., soirée organisée par les auditeurs.

Stations étrangères  
Radio-Paris, 12 h. 15, concert de musique symphonique. 20 h. 45, chansons d'hier et d'aujourd'hui. 23 h., concert de nuit. Poste parisien, 19 h. 30, *Le fait de la semaine*, reportage. 20 h. 15, concert. Strasbourg, 18 h. 15, concert d'orchestre. Bruxelles, 20 h., concert d'orchestre symphonique. Radio-Luxembourg, 12 h., concert varié. 20 h. 10, concert varié par le quintette de Radio-Luxembourg. 21 h. 20, concert varié. Königswusterhausen, 12 h., concert. Stuttgart, 22 h. 30, concert récréatif. Langenberg, 23 h., musique du soir. Berlin-Tegel, 18 h. 30, concert par l'orchestre de la station. Londres national, 18 h. 30, concert d'orchestre. 20 h., promenade-concert, relayée du Queen's Hall, Londres. Vienne, 18 h. 25, retransmission de l'Opéra de Vienne : *La Walkyrie*, opéra en trois actes, de Wagner. Rome-Naples, 20 h. 40, concert varié. Huizen, 19 h. 45, disques.

Télédiffusion (réseau de Sottens)  
6 h. 30, Stuttgart-Königsberg, concert matinal. 8 h. à 8 h. 30, Paris P. T. T., radio-journal. 10 h. 30 à 12 h. 25, Lyon-la-Doua-Lille, gramo-concert. 11 h., concert varié. 14 h. à 14 h. 30, Lyon-la-Doua, gramo-concert. Mélodies. 16 h. à 16 h. 20, Francfort, petit concert. 23 h., Radio-Paris, concert du soir.

### Le Salon de la radio à Paris

Le XII<sup>ème</sup> Salon de la radio de Paris, organisé par la Société pour la diffusion des sciences et des arts, ouvre ses portes, au Grand-Palais, aujourd'hui, 5 septembre. Le succès de cette exposition annuelle continue à s'affirmer ; jadis, simple annexe du Salon de l'Automobile, elle est aujourd'hui l'une des plus importantes manifestations industrielles et commerciales de Paris. La surface occupée par les stands, qui n'était que de 2300 mètres carrés en 1932, atteint cette année 4900 mètres carrés. A l'exposition commerciale proprement dite, s'ajoutent d'ailleurs des « attractions » montrant aux visiteurs les avantages et agréments qu'ils peuvent attendre de la radio ; cette partie du Salon couvre, à elle seule, une surface de 3000 mètres carrés.

Le Salon de 1935 sera celui de la stabilisation technique. Sans doute, on remarquera des progrès de détail ; les lampes, en particulier, ont été améliorées ; de nouveaux arrangements des électrodes et de leurs supports ont supprimé certaines perturbations, mais aucun principe nouveau ne paraît devoir être révéle.

### Pour la Jeunesse

„Collection Zorro“

contre toutes les collections « zéro »

Renier. — Le routier chez les Fakirs

Buzas. — Le ravin des vapeurs mauves

Chaque brochure : Fr. 0.30

EN VENTE AUX LIBRAIRIES ST-PAUL



## AVIATION

### Le vol à voile au Jungfrauoch

Après la glissade sur la neige, dès que le planeur se détache du névé, l'aviateur et son appareil prennent l'apparence d'un oiseau géant qui s'en va au gré des vents.

L'envol vers le nord entraîne le planeur dans le champ d'air des formidables précipices du côté des glaciers des Alpes bernoises. Sous ses ailes, le pilote aperçoit les glaciers suspendus, véritables cascades de glace ; puis le vallon de Trümlen s'ouvre en une profonde déchirure en direction des premières verdures. Plus loin, apparaissent les pâturages alpestres : à gauche, l'alpage de Wengernalp descend jusque dans la vallée, en forme de cañon, de Lauterbrunnen ; à droite, les pâturages coulent en pente douce par la Scheidegg vers les alpes de Wärgistal et d'Itramen en direction de la vallée de Grindelwald.

Il est compréhensible que, devant le formidable mur de glace de 2000 mètres de hauteur constitué par le groupe de la Jungfrau, il doive se produire une certaine « turbulence » dans les courants atmosphériques. Les grandes étendues de glace des glaciers suspendus refroidissent les vents qui s'y heurtent, et l'équilibre doit alors se rétablir par l'air réchauffé qui monte des vallées, dont les gigantesques parois de roche réchauffent l'atmosphère, comme un radiateur, l'air d'une chambre.

De quelle manière le pilote trouve sa route parmi ces divers courants, comment il recherche les courants ascendants le long des pentes de la montagne pour se faire porter par eux vers la hauteur, c'est là le secret de chaque pilote. On se souvient du magnifique vol exécuté il y a quelques années par Farner qui, longeant la vallée de Lauterbrunnen, pénétra dans le cirque de glaciers du Breithorn et utilisa savamment les courants chauds montant de la Mürrenfluh.

Les vols par-dessus ou autour de la chaîne du Mänlinchen mettent Interlaken et la Grande-Scheidegg dans le rayon d'action du planeur. Dans la vallée d'Interlaken s'ouvrent, à gauche et à droite, les « chambres d'air » constituées par les lacs de Thoun et de Brienz.

L'envol vers le sud fournit à l'aviateur, comme axe de direction, les plus grands glaciers des Alpes. Le glacier d'Aletsch s'étend du Jungfrauoch vers la droite en un immense arc de 25 km., dans la direction des pentes méridionales du Valais. Flanquée d'immenses chaînes de montagne, cette région constitue un soufflet gigantesque dont l'action soumet les masses d'air à un mouvement immense. Ici, également, l'air chaud se glisse le long des moraines et des parois de rocher, et l'atmosphère est faite de courants ascendants et descendants.

Les personnes qui, du 5 au 18 septembre, camperont, munies de bonnes jumelles, sur les rochers du Jungfrauoch, pourront jouir d'un spectacle incomparable offert par d'intrépides pilotes se laissant porter par des ailes fragiles vers les plus hautes montagnes.

### Un raid aérien Angleterre-Canada et retour

L'aviateur anglais Campbell Black, qui triompha dans la course aérienne internationale Londres-Melbourne l'année dernière, mais qui échoua récemment dans sa tentative de vol de Londres au Cap et retour en cinq jours, se propose maintenant d'effectuer le raid Angleterre-Canada et retour en vingt-quatre heures. Campbell Black a choisi Mac Arthur comme second pilote et opérateur de radio. Ils partiront le plus tôt possible afin de profiter des conditions atmosphériques favorables qui peuvent encore prévaloir pendant quelque temps sur l'Atlantique du

nord. Ils prendront leur départ de l'Irlande avec leur monoplan bimoteur.

En cas de réussite, Black renouvellera sa tentative de Londres au Cap.

### La coupe du roi, en Angleterre

Un concours d'aviation comptant pour la coupe-challenge offerte par le roi d'Angleterre aura lieu la semaine prochaine. Trente-cinq avions y prendront part, notamment un appareil tout petit construit par des étudiants. Il sera piloté par Hubert Broad, ancien détenteur de la coupe Schneider des hydravions.

## AUTOMOBILISME

### Contre les nouveaux droits sur la benzine

Une délégation, composée de M. Stalder, conseiller national, président de la Ligue suisse pour la circulation routière, d'un représentant de l'Automobile-Club, d'un représentant du Touring-Club et d'un délégué de l'Association suisse des propriétaires d'auto-camions, s'est rendu, hier, mercredi, auprès de M. le conseiller fédéral Meyer, qui remplace actuellement le président de la Confédération, et lui a exprimé son étonnement de ce que, selon décision de la commission du Conseil des Etats, la discussion par voie parlementaire du projet portant augmentation des droits sur le sucre et sur la benzine ait été ajournée.

La délégation a prié le Conseil fédéral de faire en sorte que le projet soit examiné au cours de la prochaine session. La délégation a demandé, en outre, que le Conseil fédéral soumette au peuple le plus tôt possible l'initiative populaire pour les routes alpestres.

### Le record du monde des 24 heures

On annonce de Salt-Lake-City (Utah) que le pilote américain Jenkins vient, au volant d'une Duesenberg, de reprendre à l'Anglais John Cobb le record du monde des 24 heures en couvrant, à la moyenne de 217 km. 562, la distance de 5221 km. 486 (ancien record : 5205 km.).

## AÉROSTATION

### La coupe Gordon-Bennett

L'Aéro-Club de Pologne vient de communiquer la liste des concurrents qui participeront, le 15 septembre, à Varsovie, à la Coupe internationale Gordon-Bennett des ballons. Ce sont : Allemagne, 3 ballons : Gætzke-Lohmann (*Erick-Deku*) ; Stuber-Schäfer (*Deutschland*) ; Bertram-Prehm (*Alfred-Hildebrandt*).

Belgique, 2 ballons : Demuyter (*Belgica*) ; Quersin-Van Schelle (*Bruzelles*).

Etats-Unis, 1 ballon.

France, 2 ballons : Dollfus-Jacquet (*Maurice-Mallet*) ; Boitard-Dupont (*Lorraine*).

Pays-Bas, 1 ballon : Van den Bosch, Van Tijen (*Torun*).

Pologne, 3 ballons : Kynek-Pouraski (*Kosciuzko*) ; Burzyki-Wysocki (*Polonia-II*) ; Janusz-Waszczak (*Warszawa*).

Suisse, 1 ballon : Tilgenkamp-Michel (*Zurich III*).

## 23 professeurs

Un corps enseignant qualifié. Adaptation rapide à tous les programmes supérieurs. 25 ans d'expérience.

**Ecole Lémania**  
LAUSANNE

## LES SPORTS

### Le football international

Le comité central de l'Association suisse de football a établi comme suit le calendrier des matches internationaux qui seront disputés en Suisse au cours de la saison 1935-1936 :

Le match Suisse-France sera joué le 27 octobre prochain, à Genève, et le match Suisse-Norvège, le 3 novembre à Zurich. Le match Suisse-Espagne du 26 avril 1936 sera disputé à Bâle et le match Suisse-Belgique du 24 mai 1936 à Berne. Le match Suisse-Italie du 5 avril 1936 aura lieu à Zurich.

En ce qui concerne l'équipe B de Suisse, elle jouera le 15 mars 1936 à Lucerne contre le Luxembourg et le 10 novembre, dans une ville à désigner, contre Baden. L'équipe B jouera contre France B en France le 27 octobre. Elle se déplacera également pour aller rencontrer la sélection du Lyonnais le 3 novembre, et l'Italie B, le 5 avril 1936.

### Les courses hippiques d'Aigle

Les courses de la Société hippique d'Aigle-Montreux se disputeront aux Glariers, à Aigle, dimanche prochain. La matinée sera réservée au Prix d'ouverture pour officiers, amazones et gentlemen et au concours d'obstacles pour sous-officiers. Dans l'après-midi, les soldats se disputeront le prix de la ville d'Aigle (parcours de chasse), steeple pour soldats et sous-officiers. Un steeple-chase pour officiers et gentlemen sera disputé sur 3200 mètres.

## PUBLICATIONS NOUVELLES

*Staat und Parteien*. Liberalismus. — Erneuerung. — Demokratie in der Schweiz. Politik der Gegenwart. Schriften der Zürcher Volkshochschule, herausgegeben von Dr. H. Weilenmann, Max Niehans Verlag, Zürich und Leipzig. 170 S. geh. 5 Fr.

Dieses Buch mit seinen zehn Beiträgen dient keiner bestimmten Partei. Es geht aus vom Recht und von der Pflicht des einzelnen Menschen, sich unvoreingenommen, nach bestem Wissen und aus eigener Verantwortung über die Notwendigkeiten unserer Zeit selber ein Urteil zu bilden. Je schwerere es wird, für unsere Schweiz. Gegenwartsfragen Lösungen zu finden, umso dringender wird diese Pflicht für den Einzelnen, sich nicht nur über die Grundlagen unseres polit. Lebens klar zu werden, sondern sich auch mit den entscheidenden Problemen des polit. wie des wirtschaftl. Lebens auseinanderzusetzen.

Beiden Zielen dient dieses Buch in ausgezeichnete Weise.

Im ersten Teil (*Der liberale Bundesstaat*) zeigt Prof. Nabholz, wie sich unsere staatlichen Einrichtungen im letzten Jahrhundert gewandelt und entwickelt haben. Welche Veränderungen die wirtschafts- und sozialpolit. Ideen durchmachen, weist Dr. Gyax nach.

In zwei umfangreichen Abschnitten kommen die grossen Oppositionsparteien zum Wort : Gustav Schwartz spricht über die polit. Organisation der Schweizer Katholiken. Dr. W. Spühler über die Sozialdemokratische Partei.

Das Kapital über die Erneuerungsbewegungen enthält einen Beitrag von Dr. C. Doka über Wesen und Ziel der Jungkonservativen und Jungchristlichen Bewegung, von Dr. Paul Lang über die Erneuerungsbewegung der Fronten, von Dr. Urs Dietschi über die Jungliberale Bewegung der Schweiz.

Im Abschnitt *Staat und Wirtschaft* setzt Nat. Rat Schirmer den St. Galler-Entwurf für eine Neuordnung unserer wirtsch. Organisation auseinander.

der, während Nat. Rat Oprecht die Erneuerungstendenzen in der Arbeiterbewegung und den « Plan der Arbeit » bespricht.

Das Schlusskapitel enthält eine Zusammenfassung und Klärung der Begriffe und Vorstellungen, welche für die Demokratie überhaupt, und für die unsere insbesondere, grundlegend und entscheidend sind, von Dr. Weilenmann, eine Darlegung, die man ihrer Einsicht und Umsicht wegen mit grosstem Gewinn lesen wird.

Das Buch als Ganzes leuchtet ein durch seine Ruhe und Ueberzeugungskraft. Es ist von blutleerer Theorie gleich weit entfernt wie von blosser Schlagwortpropaganda. Auf die Oktoberwahlen hin werden die Parteien wieder um die Stimme jedes Einzelnen werben. Jeder, und besonders der junge Mann, muss abwägen, wohin er gehören will. Ihm muss ein Buch willkommen sein, das ihm — von leidenschaftlicher Uebertreibung frei — die verschiedenen Parteien sozusagen in Selbstzeugnissen vor Augen führt, samt ihrer Zielen, und welches ihm zugleich in eindrücklichster Prägung das in Erinnerung ruft, was in unserm Staatsleben über alle Wandlungen und Kämpfe hinaus Geltung und Dauer haben muss.

Le secrétaire de la Rédaction : Armand Spicher.

## Pèlerinage à Einsiedeln

en autocar de 1re cl., les 11 & 12 septembre (Occasion de visiter le grand théâtre du monde.)  
Prix Fr. 14.— par personne. 212-16

S'adresser à M. ZUMWALD, Route Neuve, tél. 11.45, Fribourg.

(Pour la course en Alsace Hartmansweilerkopf, du 9 septembre, encore quelques places disponibles, prix favorable.)

S'inscrire jusqu'au vendredi soir, 6 septembre.

# 3,5 cts

c'est le prix d'un verre de 2 dl. de sirop préparé chez soi avec nos extraits pour sirops.

En vente partout. Mode d'emploi sur le flacon. Préparation simple.

Dr A. WANDER  
S.A. BERNE

Prix 75 cts

A LOUER, à Aumont

## boulangerie-épicerie

installation complète, four moderne, seule dans la localité, ainsi que 2 appartements de 5 pièces, bâtiment neuf.

A la même adresse, A VENDRE MAISON à l'état neuf, avec ou sans commerce, 9 pièces, granges, écurie, pont, eau et verger. 14378  
S'adresser à Volery-Thierrin.

## Le présent de l'Hindou

par P. SAMY

Il était 5 heures du soir quand Berthe fut de retour à la rue Bassano.

Sa mère en était absente. Elle était sortie avec Mme Plénier qui venait assez souvent tenir compagnie à son amie et l'accompagner dans ses courses.

Celle-ci était presque la seule à rester fidèle à cette amitié, car le deuil, la mort tragique de M. Barnier, les étrangetés du procès avaient fait peu à peu le vide dans la demeure où le luxe des réceptions n'attirait plus les familiers.

— Mademoiselle, dit la femme de chambre qui, dans le vestibule, aidait la jeune fille à enlever son manteau, il y a M. Larcher dans le cabinet de monsieur. Il est arrivé un instant après le départ de Madame.

Berthe ôta son chapeau, releva de quelques coups de peigne les boucles blondes de sa chevelure et courut vers la porte du cabinet de travail qu'elle ouvrit.

— Tiens ! Pierre, fit-elle, comme surprise de sa présence. Quel bon vent vous amène ?

Courbé devant les rayons d'une bibliothèque, Larcher se leva et, se retournant à la voix de la jeune fille, resta troublé et hésitant.

— Mademoiselle Berthe, fit-il, je vous prie de m'excuser, je ne vous avais pas entendue entrer. Elle alla vers lui, et lui tendant la main :

— Vous m'appeliez Berthe tout court, fit-elle, quand les joies nous unissaient ; je croyais que

les douleurs communes devaient nous rapprocher davantage.

— C'est vrai, dit-il, mais les circonstances, l'éloignement...

— L'oubli, coupa-t-elle. Bien sûr l'oubli. Il y a des jours et des jours qu'on ne vous a pas vu à la maison. Quel grave motif vous y conduit aujourd'hui ?

— Pardonnez-moi. Je suis très occupé. Mes nouvelles fonctions absorbent tous mes instants. C'est même pour elles que je suis ici. J'avais à consulter un recueil de jurisprudence que je n'ai point retrouvé chez moi. Je me suis rappelé que je l'avais laissé ici et vous m'avez surpris à sa recherche... Le voilà, ajouta-t-il en se baissant pour prendre le livre qu'il déposait sur le bureau devant lequel Berthe s'était assise.

Il en tourna quelques feuillets, timoré maintenant, ne sachant plus que dire à celle pour laquelle son cœur débordait naguère d'amour.

— C'est encore pour l'assurance de l'usine, fit-il, que je dois consulter ce livre. Nous l'avions fait déjà une première fois avec votre père quand on a renouvelé l'assurance avec l'« Universelle »... Qui aurait dit alors que c'est moi qui représenterais un jour cette société auprès de la maison Barnier ?

— C'est un ami, dit-elle, que nous avons dans la place.

Il ne répondit pas, et refermant le volume qu'il avait ouvert :

— Voilà, fit-il. Il ne me reste plus qu'à vous dire au revoir et à vous prier de présenter mes hommages à Mme Barnier.

— Qui vient de sortir avec votre tante. Ne vous l'a-t-on pas dit ? Ce sont d'inséparables amies, de celles que les chagrins rapprochent au lieu de les éloigner.

— C'est que, fit-il un peu amèrement, elles s'aiment d'une affection réciproque, celle qui reste égale dans le malheur comme dans le bonheur... A ce propos, ajouta-t-il, j'allais partir sans vous demander des nouvelles de mon amie Pauline. Est-elle toujours auprès de Mme Laissac, qui va mieux, m'a dit ma tante ?

— Ma sœur semble se plaire dans ce pays et faire bon ménage avec la mère d'André, qui est tout à fait rétablie. Votre ami ne vous l'a-t-il pas dit ?

— André ? Je suis sans nouvelles de lui depuis son départ pour Capendu. Est-il rentré à Paris ? Avec lui ou ne sait jamais.

— Non, s'il était de retour, il n'aurait pas manqué de venir nous voir. Il nous avait promis, avant son brusque rappel auprès de tante Aline, de nous dire où en étaient les nouvelles recherches de la Sûreté concernant la mort de papa.

— Je peux vous apprendre, du moins, dit Larcher, qu'elles sont au même point. J'ai eu l'occasion, il y a quelques jours, de me renseigner auprès du directeur des recherches au sujet d'une affaire qui m'est personnelle. Je fus une proie trop facile, cela leur a tourné la tête. L'affaire de votre père vient s'ajouter à tant d'autres qui restent mystérieuses. Pourra-t-on jamais l'éclaircir ?

— C'est encore ce que me disait, il y a quelques instants, M. Naritch auquel je demandais des nouvelles de son cambriolage.

— Ah ! oui, fit Larcher, il me semble qu'André m'a parlé de cette histoire rocambolesque...

— Oh ! il y a déjà quelque temps ; avant votre retour de Syrie. On en est encore à chercher les voleurs.

— Voleurs d'une grosse somme, je crois ?

— Deux cent cinquante mille francs destinés à solder les dernières factures des entrepreneurs avec un complément que devait lui remettre mon père quand il est mort.

— Et c'était moi qui avais fait disparaître cette somme du coffre-fort, dit Larcher en riant... J'avais préparé pour André, à son retour, un compte qu'il m'avait demandé d'après les livres de comptabilité de votre père. A première vue, du 20 août à sa mort, on a extorqué à M. Barnier près de deux millions, exactement dix-neuf cent cinquante mille francs.

— Ce qui n'est pas fait, répondit Berthe, pour faciliter les comptes de trésorerie de l'usine qui demande, m'a dit tantôt M. Naritch, un gros mouvement de fonds. Il nous avait conseillé la veille de mettre l'établissement de Villejuif en société et de nous débarrasser ainsi d'un continuel souci. C'est même pour en reparler avec lui que je suis allée le voir.

— A Villejuif ? demanda Pierre.

— Oui ! Figurez-vous que je ne connaissais pas l'usine. M. Naritch a eu l'amabilité de me la faire visiter en détail. Il m'a donné des explications sur une industrie dont j'ignorais le premier mot. C'est d'ailleurs un homme charmant.

— Il ne l'est pas que d'aujourd'hui, fit Larcher, quoique jadis un peu ténébreux, ce qui n'était pas pour déplaire à plusieurs de vos amies.

— Il s'est civilisé, répliqua Berthe, car il s'est montré parfait homme du monde. Sa combinaison ne déplaît pas à maman qui ne demanderait pas mieux de n'avoir plus de soucis d'affaires.

— Je conçois, dit Pierre, que ces questions arides ne cadrent pas avec le caractère de votre mère, que M. Barnier n'avait jamais initiée à ses opérations industrielles et commerciales.



†

Mademoiselle Jeanne Folly, à Fribourg ;  
Monsieur et Madame André Favre-Folly, à  
Zurzach ;  
Monsieur et Madame Emile Renz-Folly et leur  
fille, à Bienne ;  
Madame veuve Lutz-Folly, à Fribourg ;  
Madame veuve Xavier Folly et sa famille, à  
Prilly-Lausanne et Berne ;  
Monsieur Théodore Poletti, à New-York ;  
Madame veuve Xavier Cuony et sa famille ;  
Les familles Becker, à Lucerne et Hochdorf,  
ainsi que les familles alliées,  
font part de la perte douloureuse qu'ils vien-  
nent d'éprouver en la personne de

**Monsieur Fritz FOLLY**  
ancien conseiller communal

leur cher père, grand-père, beau-père, frère,  
oncle et cousin, décédé le 4 septembre, à l'âge  
de 70 ans, muni des secours de la religion.  
L'office d'enterrement sera célébré samedi,  
7 septembre, à 8 h. 30, à l'église de Saint-  
Pierre.  
Départ du domicile mortuaire : 8, avenue de  
Pérolles, à 8 h. 15.  
Cet avis tient lieu de faire part.

†

La Direction, le Personnel et les enfants  
de l'orphelinat bourgeoisial  
font part du décès de

**Monsieur Fritz FOLLY**

L'enterrement aura lieu samedi, 7 septembre,  
à 8 h. 30, à l'église de Saint-Pierre.  
Départ du domicile mortuaire : 8, avenue de  
Pérolles, à 8 h. 15.

†

La Commission de l'Orphelinat bourgeoisial  
fait part du décès de

**Monsieur Fritz FOLLY**  
son cher vice-président

et prie les membres d'assister en corps aux  
funérailles, qui auront lieu samedi, 7 septembre,  
à 8 h. 30, à l'église de Saint-Pierre.  
Départ du domicile mortuaire : 8, avenue de  
Pérolles, à 8 h. 15.

†

L'office de trentième pour le repos de l'âme  
de

**Madame Philomène MARADAN**

aura lieu à la cathédrale de Saint-Nicolas,  
samedi, 7 septembre, à 8 h. 30.

Profondément touchés des nombreuses mar-  
ques de sympathie qui leur ont été prodiguées,  
Madame Pauline Sallin, à Villaz-Saint-Pierre,  
et ses enfants, remercient bien sincèrement  
M. le Curé, la Cécilienne paroissiale et toutes  
les personnes qui se sont associées à leur grand  
deuil et les prient de trouver ici l'expression de  
leur reconnaissance émue.

†

Mademoiselle Madeleine Corminbœuf (Thoret),  
à Domdidier ; M. et Mme Louis Fornerod, leurs  
enfants et petits-enfants, à Domdidier ; M. et  
Mme Charles Fornerod et leurs enfants, à Dom-  
didier, ainsi que les familles parentes et alliées :  
Lotlaz, Chardonnens, Corminbœuf (Thoret),  
Marion, Godel ; Mlles Ida et Madeleine Perriard,  
à Domdidier et Genève, font part de la perte  
douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la  
personne de

**Madame veuve**  
**Angèle Corminbœuf-Fornerod**

leur chère mère, sœur, tante, belle-sœur, cousine  
et bienfaitrice, décédée pieusement le 4 septem-  
bre, à l'âge de 63 ans, après une courte maladie.  
L'office d'enterrement aura lieu à Domdidier,  
samedi, 7 septembre, à 10 heures.  
Cet avis tient lieu de faire part.

Madame veuve Joseph Villosz, son fils Pierre,  
et famille, à Villarvassaux, Gumefens, remercient  
de tout cœur le clergé, les autorités, les Cercles  
conservateurs de la Gruyère et de Sorens, la  
Société fribourgeoise des chefs de section, le  
Syndicat agricole de la Gruyère, la Société de  
chant de Sorens et les nombreuses personnes  
qui leur ont témoigné tant de sympathie dans  
leur grand deuil.

**CAPITOLE**

Ce soir, à 20 h. 30  
DERNIÈRE REPRÉSENTATION de  
**SI J'ETAIS LE PATRON**  
Le film 100 % amusant que  
personne ne doit manquer

DÈS DEMAIN  
**VIVA VILLA**

UN FILM D'UNE MAGNIFICENCE  
ENCORE JAMAIS ÉGALÉE !!

Téléphone 1300

**Cinéma ROYAL**

Ce soir, à 20 h. 30, dernière repré-  
sentation du merveilleux film d'aventures  
**LE PRINCE JEAN**  
avec **PIERRE RICHARD-WILLM**  
TARIF RÉDUIT

Dès demain,  
Un grand film d'aventures  
et d'atmosphère  
**Mystères à Londres**

avec  
**GEORGES RAFT JEAN PARKER**  
De l'émotion... Des situations angois-  
santes... Une action pleine de mouve-  
ment se déroulant dans le quartier  
chinois de Londres.

**ANNUAIRE MISSIONNAIRE CATHOLIQUE  
DE LA SUISSE  
1935**

Prix de vente : Fr. 2.—

Aux Librairies St-Paul, Fribourg

**ON DEMANDE**

tout de suite

**Jeune  
Personne**

capable de tenir seule un  
petit ménage soigné ; appa-  
rtement avec tout confort.

S'adresser par écrit à  
**Publicitas, Fribourg, sous  
chiffres P 14376 F**, en  
indiquant âge et autres  
renseignements utiles.

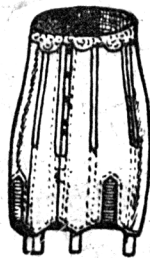
**DEMANDE  
DE PLACE**

Un jeune homme de  
20 ans, disponible immé-  
diatement, sérieux et actif,  
connaissant le métier de  
**relieur, cherche une  
place** dans sa profession.  
Il s'engagerait également  
comme garçon livreur ou  
pour tout autre emploi,  
même à la campagne.  
Prétentions modestes.  
S'adresser à **Publicitas,  
Bulle, sous P 2752 B**.

**ON DEMANDE**

à emprunter 8000 à  
10.000 fr. pour repré-  
senter un commerce.

S'adresser par écrit à  
**Publicitas, Fribourg, sous  
chiffres P 41143 F**.



Vous conserverez  
la santé  
et obtiendrez une  
jolie silhouette  
avec une de nos

**Jolies ceintures**  
fabriquées par corsetière  
diplômée de Paris.

**Aux Corsets élégants**

29, rue de Romont  
Tél. 11.11 Fribourg.  
A choix — Réparations

**On demande**

à louer, domaine de 4-  
6 poses. Bon terrain.  
Offres à **Edouard Riedo,  
Bellevue 308, Fribourg.**

**A louer**

pour tout de suite  
ou date à convenir :  
1<sup>o</sup> appartement de  
4 chambres, cuisine,  
salle de bains, 1 man-  
sarde.  
Prix de location :  
Fr. 80.— par mois.  
2<sup>o</sup> joli appartement  
de 2 chambres et cui-  
sine, entièrement re-  
mis à neuf.  
Prix de location :  
Fr. 60.— par mois.  
S'adresser à **Xav.  
THALMANN, 2, rue  
de Romont, Fri-  
bourg. 14369**

**A VENDRE**

**gros chien croisé  
St-Bernard, 18 mois,**  
excellent pour le trait et  
la garde. 14328  
S'adresser : **M. Michel  
Jomini, Primeurs,  
Payerne.**

**EPICERIE**

**A REMETTRE**  
avec débit et apparte-  
ment, dans bon quartier.  
S'adr. sous **P 14363 F**,  
à **Publicitas, Fribourg.**

**A LOUER**

**CHAMBRE  
indépendante  
pension**  
**Chemin des Grot-  
tes, 8, Miséricorde, rez-  
de-chaussée, 14351**

**LA MAISON BASERBA**

Rue du Tir, 13

continue comme par le passé la vente de ses

**VINS ET LIQUEURS**

si appréciés par son ancienne et fidèle clientèle

**PRIX EXCEPTIONNELS**  
à l'occasion de la Bénichon

**Fiancés !**

pour un **ameublement**

de bon goût et de qualité  
à prix avantageux

adressez-vous de confiance à  
**L'ébénisterie de Villars**

**Route de  
Cormanon**

*Si l'estomac  
cloche...*



RECOUREZ A ..  
**L'ALCOOL DE MENTHE  
AMERICAINE**

Importante Compagnie  
d'assurances demande

**Agent**

pour Fribourg et environs.  
Faire offres par écrit  
sous chiffres **P 14386 F**,  
à **Publicitas, Fribourg.**

A remettre, cause double  
situation, superbe maga-  
sin moderne

**Primeurs-  
Epicerie-  
Charcuterie**

marchant le mieux dans  
grande ville au bord du  
Léman. Chiffre d'affaires  
prouvé. Très belle situa-  
tion. Discretion absolue.  
Faire offres par écrit  
sous chiffres **P 3963 S**,  
**Publicitas, Sion.**

**Plaques de  
St-Christophe  
Librairies St-Paul**

**A VENDRE  
ou à louer**

un domaine d'environ 27 poses ou éventuel-  
lement un de 20 et un de 7 poses, situés  
dans le district du Lac.

S'adresser **Case postale 151, Fribourg.**

**Uniforme de  
Garde Suisse**

en bon état, à vendre,  
avec l'épée à deux mains.  
S'adresser par écrit sous  
chiffres **P 41146 F**, à  
**Publicitas, Fribourg.**

Jeune fille demandée  
comme

**Bonne à tout faire**

sérieuse et active, pour  
ménage de deux person-  
nes dans villa. — Faire  
offres avec références à  
**Mme Maurer, 3, Chemin  
Lacombe, Champel,  
9032 Genève.**

**ON DEMANDE**

pour le 1er octobre

**Chambre  
meublée**

avec tout confort mo-  
derne, y compris eau  
chaude et froide.  
S'adresser par écrit sous  
chiffres **P 14377 F**, à  
**Publicitas, Fribourg.**

**A vendre**

une petite batteuse à dents,  
à l'état neuf.  
S'adresser sous chiffres  
**P 41144 F**, à **Publicitas,  
Fribourg.**

**Dr Ryncki  
ABSENT**

Jusqu'au 15 sept.

**Employée  
de Bureau**

Jeune fille instruite,  
baccalauréat commercial,  
sténo-dactylo, français,  
allemand, cherche place.  
Meilleures références.  
Offres sous chiffres :  
**P 14380 F**, à **Publicitas,  
Fribourg.**

**Pour la  
BÉNICHON**

Comme chaque année, nos  
renommées spécialités :  
Cachaules au beurre  
Moutarde  
Beignets  
Cuquettes  
Pains d'anis  
Bricolets  
Biscuits  
Banc samedi, devant  
le magasin **Villiger,  
Grand'Rue. 41148**  
Se recommander  
**Mme Pittet.**

**En 18 heures...**

LE WAGON FRIGORIFIQUE DU RAPIDE LA  
ROCHELLE-GENEVE APPORTE LES POISSONS  
FRAICHEMENT PECHES DANS L'ATLANTIQUE.  
DE GENEVE A FRIBOURG, NOTRE CAMION  
FRANCHIT JOURNELLEMENT CETTE DISTANCE  
DANS UN MINIMUM DE TEMPS. CETTE EXTRA-  
ORDINAIRE RAPIDITE EST LA GARANTIE DE LA

**Fraîcheur incomparable**

DES POISSONS DE MER VENDUS A DES PRIX  
SANS CONCURRENCE :

	la livre	la livre
Filet de Cabillaud	0.90	Soles fraîches 2.—
Filet extra blanc	1.10	Bondelles fraîches
Filet de Colin	1.50	de Neuchâtel, vidées 1.80
Cabillaud Français	0.90	Palées vidées 2.—
Cabillaud blanc	1.10	Brochets frais 2.—

**COLIN, SAUMON FRAIS, BONDELLES, PERCHES  
et toutes spécialités**

**Au Faisan Doré**

J. AELLEN  
Rue du Tir, 15  
Service à domicile  
Tél. 9.37  
Expéditions



**Dr FIETTA**  
**ABSENT**

oculiste  
Reprendra ses consultations le **30 septembre**.  
23, avenue de la Gare.

**Domaine**

**ON CHERCHE A ACHETER** domaine de 45 à 50 poses, peu morcelées, avec bons bâtiments. Paiement comptant.  
S'adresser par écrit à *Publicitas, Fribourg*, sous chiffres P 14257 F.

**Transfert de commerce**

J'ai l'honneur d'aviser le public de la ville et de la campagne que j'ai remis mon commerce d'horlogerie-bijouterie-optique à mon beau-fils, Monsieur Aloys Favre-Bumbach, à Romont.  
Je saisis cette occasion pour remercier mon honorable et fidèle clientèle et pour la prier de reporter sur mon successeur la confiance qu'elle m'a témoignée pendant 45 ans.  
**A. Bumbach-Morard.**

Me référant à l'avis ci-dessus, j'ai l'avantage de faire part à mes amis et connaissances que j'ai repris sous la désignation :

**Aloys FAVRE-BUMBACH**

HORLOGERIE-BIJOUTERIE-OPTIQUE — ROMONT

le commerce exploité jusqu'à ce jour par mon beau-père, Monsieur A. Bumbach-Morard, lequel continuera à assurer le service des réparations avec la collaboration d'un ouvrier expérimenté.

Par un choix de marchandises de 1<sup>re</sup> qualité et à des prix très avantageux, j'espère mériter la confiance que je sollicite.

14367 **A. Favre-Bumbach.**

**IMPRIMERIE SAINT-PAUL**

Impressions en tous genres

**Dr TREYER**  
**ABSENT**

Mlle A. Frieden  
pédicure diplômée

Avenue de la Gare, 10

**de retour**

Auguste Henry, à Nîmes, Gard, France, vous offre son vin rouge

**Côteaux**

1<sup>er</sup> choix  
à Fr. 77.— l'hectol., tous frais compris en votre gare. Vins vieux extra de bouteilles 108.- et 120.- fr. l'hectol. 14210

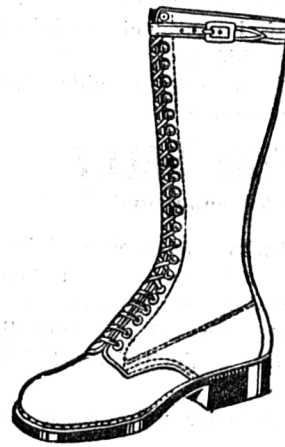
Nouveauté

**Mon Says**

Livre populaire dans le vrai sens du terme et qui doit faire partie intégrante de la bibliothèque de chaque famille suisse.

Volume richement illustré, cartonné : Fr. 3.—

LIBRAIRIES ST-PAUL, FRIBOURG



**BOTTINES**

pour la moto  
cuir chromé brun,  
très résistantes.

Fr. 24.80

**KURTH**

Fribourg

**Pension d'enfants, Hagrösl**

à Granges-Paccot, Fribourg. Villégiature idéale pour **NOURRISSONS** et **ENFANTS** de tout âge. Prix modérés. Tél. 8.47. 155-1



**16<sup>e</sup> COMPTOIR SUISSE**  
**LAUSANNE**  
**7-22 SEPTEMBRE 1935**  
BILLETS SIMPLE COURSE  
VALABLES POUR LE RETOUR

Hôtel du Chamois et Buffet de la Gare  
**VAUDERENS**

Dimanche, lundi, mardi, 8, 9 et 10 septembre

**GRANDE BÉNICHON**  
BONNE MUSIQUE

Restauration de Bénichon et vins de 1<sup>er</sup> choix

INVITATION CORDIALE  
2721 **F. Fahrni, tenancier.**

**24** nouveau **24**  
Virginie 24  
35 Cts



Profitez de notre **VENTE**  
à  
Fr. 3.80, Fr. 5.80, Fr. 7.80

**AU SABOT D'ARGENT**  
DUPASQUIER — FRIBOURG

**VARICES** Baume St-Jacques  
de C. Trautmann, pharmacien, Bâle.  
Prix : 1 fr. 75 Contre les plaies, ulcérations, brûlures, jambes ouvertes, hémorrhoides, affections de la peau, engelures, piqûres, dartres, eczémas, coups de soleil. Dans toutes pharm.  
Pharmacie St-Jacques, Bâle

**DAME**  
50 ans, présentant bien, affectueuse, cherche place pour tenir ménage soigné chez monsieur seul.  
S'adr. par écrit sous chiffres P 41092 F, à *Publicitas, Fribourg.*

A louer, près de la gare, une grande

**CAVE**  
avec monte-charge. Convientrait pour marchand de vins.  
S'adr. par écrit sous chiffres P 14330 F, à *Publicitas, Fribourg.*

**CHEVAUX**  
pour abattre et accidents sont payés un bon prix par la *Boucherie chevaline centrale, Louve, 7, LAUSANNE. H. Verrey.*  
Téléphones : Boucherie 29.59. Domicile 29.260.

Fermier très solvable, muni de son bétail et chédail, cherche

**DOMAINE**  
de 18 à 35 poses, pour 1936.  
S'adresser à *Publicitas, Bullé, sous P. 2744 B.*

Pour la

**Bénichon**



**JOLIE ROBE**

en marocain, soie artificielle, forme élégante, manches longues, teintes mode

**14.50**

**ROBE CRÉPE DE CHINE**

imprimé, dessins à fleurs

**15.-**

**ROBE DE DANSE**

en beau crêpe romain, soie artificielle, teintes pastel

**19.50**

**Élégante ROBE DU SOIR**

crêpe mat, manche nouvelle

**29.-**

**ROBE DE MARIÉE**

en beau crêpe satin, forme élégante

**45.-**

**JOLI PALETOT**

pour le soir, en peluche, noir et brun, bonne forme

**24.50**

**CHEMISE OU PANTALON**

fil et soie, demi-empire véritable article lingerie

**1.95**

**CHEMISE OU PANTALON**

jersey mat, très belle qualité, garni motif jersey

**4.45**

La combinaison assortie 5.90

**SUPERBE COMBINAISON**

jersey mat, garnie très belle incrustation dentelle, modèle riche

**6.90**

**COMBINAISON JERSEY**

indémailleable, forme ronde, grand choix de teintes la pièce

**2.45**

**RAVISSANTE COMBINAISON**

jersey de soie, incrustation dentelle riche, belles teintes la pièce

**3.50**

**BELLE COMBINAISON**

jersey mat, richement garnie, forme cintrée la pièce

**4.90**

Grands Magasins de Nouveautés

**AUX TROIS TOURS**

Rue de Romont - Fribourg